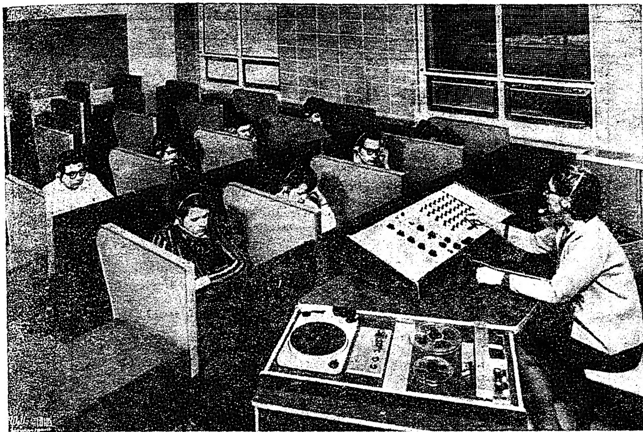
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVI EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 12 FEVRIER 1964 No 13



Le nouveau laboratoire de langues que la Commission des Ecoles séparées de Jasper-Place a installé à la Haute Ecole St-François-Xavier.

HORIZONS

LA SURVIVANCE . . .

. . . N'AFFECTIONNE pas particulièrement les chiffres et les statistiques. Il arrive pourtant que les chiffres aient leur propre éloquence. L'on peut fort bien par exemple, juger de l'influence de la papauté en se rappelant le nombre de journalistes qui se sont rendus en Terre Sainte lors du récent pélerinage de Paul VI, aux lieux mêmes où le Christ a vécu.

Ils étaient 1,200. La seule télévision italienne y avait dépêché 245 opérateurs et techniciens et 35 véhicules. La seule revue Paris-Match avait sur les lieux 60 reporters qu'elle a fait voyager dans une Caravelle mise à leur disposition exclusive. Les représentants du New York Times ont couvert en trois jours 73 colonnes de leur journal. Soixante journalistes libanais étaient présents. En tout, la presse de 34 pays différents formait cette grande équipe de 1,200 journalistes.

Un tel déplacement de spécialistes de la presse, de la radio et de la télévision donne une idée assez exacte du prestige dont jouit actuellement la papauté à travers le monde. La presse a été unanime à reconnaître l'importance que ce voyage de Paul VI pouvait avoir pour les relations humaines entre les nations. Ce qui frappe également, c'est que ce grand dérangement n'a été nullement sollicité par le Vatican; il fut tout à fait spontané.

* * *

. . . NOTE avec surprise l'ignorance des gens qui accusent les Canadiens français de vouloir imposer le bilinguisme au Canada alors qu'eux se contentent de n'apprendre que le français. Voici ce que révèlent les dernières statistiques.

En 1961, la population du Québec était bilingue dans la proportion de 25.4 pour cent. Cette même année, dans les quatre provinces de l'ouest, il n'y avait que 4.9 pour cent de la population qui était bilingue.

Or, tout le monde sait que dans le Québec comme dans l'Ouest, la grande majorité des bilingues se recrute chez les Canadiens français. Personne n'en doutera pour ce qui est des provinces de l'Ouest. Quant au Québec, pour ceux qui en douteraient, sur les 1,338,878 bilingues, 12.2 pour cent sont d'origine anglaise, 77.3 pour cent sont d'origine française et 10.5 pour cent sont d'autres origines. Que pensera-t-on des franco-albertains si seulement 12.2 pour cent d'entre eux connaissaient l'anglais en plus du français?

En lisant certaines lettres qui paraissent dans l'"Edmonton Journal", l'on pourra se rappeler ces chiffres.

J.P.

Un Courrier biblique chaque semaine

En collaboration avec la Société Catholique de la Bible nous commençons cette semaine la publication d'un "Courrier biblique".

Cette nouvelle rubrique a pour but de répondre brièvement à certaines difficultés qui pourraient se présenter au cours de la lecture de la Bible. Ce sont des questions d'intérêt général posées par des lecteurs.

La direction de votre journal est heureuse de les publier. Nous vous encourageons à vous intéresser à ce Courrier nouveau genre et à faire connaitre vos réactions aux responsables.

La Commission des Ecoles séparées de Jasper Place: ouverture d'un laboratoire de langues avancé

L'ouverture officielle de la nouvelle section de la Haute Ecole St-François-Xavier, laquelle correspond à la structure originale, a été fixée, par la Commission des Ecoles séparées de Jasper Place, au 1er mars 1964, à 2h. p.m.

Cette nouvelle section comprend une aile pour le cours commercial, une aile pour le cours scientifique et, avant tout, un laboratoire de langues T.R.M., non seulement le plus moderne mais également le plus versatile dans tout l'Ouest canadien.

Présentement, le laboratoire de langues offre des facilités d'enseignement à 30 élèves, mais il peut facilement accomoder un maximum de 35 élèves.

Le but premier de ce laboratoire est l'enseignement du français. Toutefois, il peut servir et servira à l'enseignement de l'art dramatique et de la littérature.

Ce système est un moyen complet d'enseignement qui comprend une console pour le professeur, des cases à double usage pour les élèves et tous les ajustements électroniques nécessaires pour écouter, parler, enregistrer, comparer la pratique orale à tous les niveaux de l'instruction.

La console est semblable à un bureau ordinaire, avec facilités de faire entendre aux élèves les leçons enregistrées sur ruban magnétique, ce qui permet au professeur d'aider un élève en particulier sans déranger les autres élèves.

Chaque élève a sa case individuelle à demie à l'épreuve du son, équippée d'écouteurs, d'un microphone et d'une machine à enregistrer. Chaque élève peut parler à son gré dans cette case privée, car il ne peut ni être vu ni entendu, ce qui a pour effet de faire participer 30 fois plus de personnes durant la classe que durant toute autre classe ordinaire. Cette intimité accordée à chaque élève donne pour résultats une plus grande concentration de la part de celui-ci et diminue ses hésitations et sa peur de se tromper. Comme l'élève se voit alloué tout le temps voulu, selon ses aptitudes, et qu'il peut répéter aussi souvent qu'il fait des erreurs, sa tension est calmée et ses chances d'apprendre sont augmentées.

Les cases des élèves ont des convercles pliants, ce qui permet de protéger l'équipement lorsqu'il n'est pas en usage et servent aussi de dessus de bureaux lorsque la classe est utilisée pour une session ordinaire. Toutes les parties électroniques de ce système à transistors sont construites de façon à en faciliter le service.

Le Laboratoire de Langues T.R.W. a été fourni et installé au complet par la Compagnie Canadian Electronics Ltd., d'Edmonton.

Assemblée des Commissaires bilingues

Une assemblée spéciale des Commissaires bilingues de l'Alberta a été tenue au Collège pour étudier et préparer un mémoire sur l'enseignement de la langue française en Alberta afin de présenter ce travail à la Commission Laurendeau - Dunton lorsque celle-ci tiendra ses séances en Alberta.

M. Paul Chauvet, de Legal, présidait

(suite à la page 4)

Monsieur E. B. Hinman, président de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, a annoncé la nomination de monsieur Joffre Miville Dechêne au poste de vice-président, relations extérieures. — Monsieur Dechêne est associé à la Compagnie Internationale de Papier du Canada depuis 1954 alors qu'on lui confia la responsabilité de mettre sur pied et de diriger un service de relations extérieures. Précédemment, il avait été directeur-général de Canada Wide Feature Service Ltd., une agence de reportage, photos et autres matières pour les journaux. Pendant la guerre, monsieur Dechêne a été directeur de la photographie du Service de l'Information qui devint l'Office d'Information en temps de guerre. Par la suite, cette section fut rattachée à l'Office National du Film. — Né à Edmonton, monsieur Dechêne a fait ses études au Collège des Jésuites de cette ville où il a obtenu son diplôme de Bachelier ès Arts de l'Université Laval en 1935. Immédiatement après avoir terminé ses études, il occupa le poste de rédacteur sportif de l'Edmonton Bulletin. — Monsieur Dechêne est membre-fondateur du Cercle des Journalistes de Montréal dont il a été l'un des administrateurs et il est le président sortant de charge de la Société Canadienne des Relations extérieures du Québec, organisme qui devint durant sa présidence, succursale provinciale de cette société. — M. Joffre Dechêne est le fils de feu M. Joseph M. et de Mme Dechêne et le frère de Son Honneur le juge André M. Dechêne.

En bref

L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

Notre Cercle Edmonton poursuit ses activités, à la plus grande satisfaction de tous. C'est ainsi que depuis quelques semaines, le cercle émet sur les ondes de CHFA l'émission Radio-Bambino, à laquelle participent les enfants de nos écoles. Cette émission peut être écoutée tous les samedis, à 12h.30 p.m.

Et dans quelques semaines, une autre émission radiophonique viendra intéresser les auditeurs de CHFA. Il s'agit cette fois d'une émission éducative, alors que différents conférenciers exposeront très brièvement un sujet dans lequel ils sont particulièrement compétents. Et durant le reste de la demiheure ils seront questionnés par un panel de trois ou quatre membres sur le sujet qu'ils auront traité. Le tout promet d'être aussi intéressant que varié.

Félicitations à M. François Baillargeon et à son équipe!

* * *

L'ACFA désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité familiale dont les noms suivent:

M. Lionel W. Brodeur, Edmonton
M. Alphonse Dion, Donnelly
M. Ovide Gendron, Guy
M. Aimé Lemay, Guy
M. J. Rodolphe Lafrance, St-Paul
M. Ernest Langlois, Lamoureux
M. Georges A. Belzile, Marie-Reine
M. Léopold Lafleur, Guy
M. Henry Boucher, Jean-Côté
M. Robert Giguère, St-Paul
M. Emmanuel Lepage, Marie-Reine
Me Lucien Maynard, Edmonton
M. Adrien Rondeau, Bonnyville
M. Héraclius Tremblay, Marie-Reine
M. Joseph P. Lemire, Falher
M. Marcel Parker, Jean-Côté
M. Henri Therriault, Falher
M. Ray Bélanger, Donnelly.
M. Charles Therrien, St-Edouard
Mme Bernadette Huot, St-Albert
M. Clément A. Mageau, Bonnyville
M. J. Wm Vandenelst, Edmonton.

Un nouvel édifice pour l'hôpital Miséricorde

Soeur St-Guy, supérieure-administratrice de l'hôpital de la Miséricorde, d'Edmonton, annonçait, la semaine dernière, que les Soeurs de la Miséricorde et le Gouvernement de la Province avaient complété les négociations d'un contrat couvrant les plans et le développement du nouvel hôpital de la Miséricorde à Jasper Place.

Le terrain est borné au nord par la 87e avenue, au sud par la 85e avenue, à l'est par la 165 rue et à l'ouest par la 170e rue. La nouvelle Maison Pineview, construite par le gouvernement pour le Ministère du Bien-Etre social et dirigée par les Soeurs de la Miséricorde, est présentement située sur ce terrain.

La réalisation d'un contrat en bonne et due forme est une innovation dans les relations entre le Ministère de la Santé et des hôpitaux régis par des religieuses.

Le contrat couvre la construction d'un hôpital à traitement actifs de 550 d'un hôpital à traitements actifs de 550 lits.

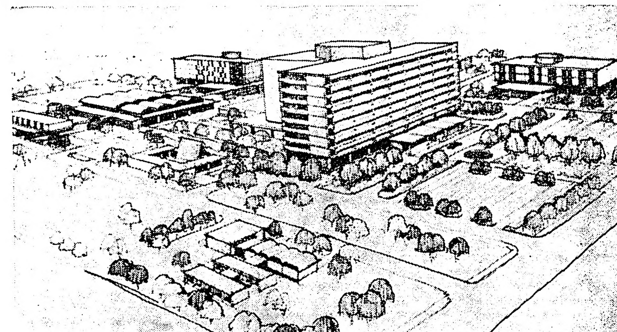
Le Gouvernement ne se portera pas acquéreur du terrain actuel de l'hôpital, sur la 111e rue. Les religieuses disposeront du terrain et des bâtisses à leur gré. Les bénéfices réalisés par cette vente serviront à payer une partie du nouvel hôpital.

Lorsque la Commission des Hôpitaux auxiliaires d'Edmonton construit un hôpital auxiliaire, cinq acres lui sont allouées sur le terrain.

La firme Diamond-Clarke et Ass., architectes, a été chargée du projet.

Les tracés vont commencer immédiatement. L'hôpital ouvrira ses portes en 1967. Le coût est estimé à $10,750,000.00.

Monsieur J. W. Smith, assistant-administrateur de l'hôpital, a été nommé coordinateur de ce projet.



Le nouvel hôpital de la Miséricorde dont la construction débutera bientôt, coin 87e avenue et 170e rue.

Révolution ou renaissance?

Le nouveau Québec vu par Mme Jeanne Sauvé et M. Guy Beaugrand-Champagne

N.D.L.R. — Invités par l'Association canadienne d'Education adulte, MM. Claude Ryan et Guy Beaugrand-Champagne présentèrent, hier soir, à l'auditorium du Jubilé, le vrai visage du Québec actuel et Me Lucien Maynard, C.R., expliqua comment la minorité franco-albertaine voit le Québec. La soirée était sous la présidence de Madame Jeanne Sauvé et organisée par le département de l'Extension de l'université de l'Alberta.

Nous sommes heureux de reproduire ici l'interview que Madame Sauvé et M. Beaugrand-Champagne ont bien voulu accorder à M. Jacques Boucher du poste CHFA.

Madame Jeanne Sauvé, vous avez quitté Montréal il y a quelques jours. Vous voyagez à travers le pays, je crois, pour renseigner vos compatriotes de langue anglaise sur ce qui se passe dans la province de Québec. Une révolution, une renaissance. Pourriez-vous nous en dire quelques mots, s'il-vous-plaît?

—Oui, justement, nous avons été invités par la Canadian Association for Adult Education à faire une tournée canadienne pour expliquer aux Canadiens qui vivent dans l'ouest du pays ce qui se passe dans le Québec. On a fait allusion à la transformation qui se produit en ce moment dans le Québec en termes de renaissance et parfois de révolution, révolution tranquille — je traduis littéralement un terme anglais —, mais je pense que c'est surtout une révolution à laquelle ont été injectés certains faits assez significatifs qui ont accéléré peut-être la progression normale des événements, comme par exemple, certains changements en politique, aussi une prise de conscience collective des Canadiens français qui ne pouvaient avoir des responsabilités dans la vie économique de leur province et plusieurs facteurs, je n'en ai nommé que quelques-uns, plusieurs autres facteurs ont contribué à cette accélération de l'évolution dans la province de Québec de sorte que la population québécoise en ce moment est prête à accéder au niveau supérieur des responsabilités civiques, économiques et éducatives et elle réclame évidemment ces responsabilités dans tous les domaines et en même temps, elle essaie de se définir aussi par rapport au reste du pays et alors, elle pose de nouveau l'option de la Confédération. Elle se demande si à ce stage-ci de son évolution, si son alliance confédérative avec le reste du pays est un avantage pour elle, si c'est parfaitement inutile ou si au contraire, c'est un handicap. Je pense que la majorité des québécois optent pour la collaboration avec le reste du pays. J'en suis même convaincue.

—Vous appelez ici une collaboration avec le reste du pays. Comment entrevoyez-vous cela. Avec une certaine dose d'autonomie et d'indépendance pour la province de Québec. Est-ce que la province de Québec peut se ressortir ou se créer une place bien à elle au sein de la Confédération, une place qui ne serait pas la même que celle des neuf autres provinces, par exemple?

—Je pense que la province de Québec doit avoir une place qui se compare à celle des autres provinces et je pense aussi qu'elle représente un des principaux groupes ethniques qui ont formé ce pays. Alors, à ce titre, elle veut engager le dialogue sur un échelon différent des autres provinces et certainement qu'à cet égard, ce n'est pas une province comme les autres, ce n'est pas parce qu'elle est folklorique, ce n'est pas parce qu'elle est indisciplinée, comme on aime à le croire, mais c'est parce qu'elle représente un des principaux groupes ethniques qui forment le pays. Et alors, c'est à elle que revient la responsabilité de poser la question. Est-ce que nous sommes toujours un pays composé de deux groupes ethniques? Est-ce que nous voulons nous développer comme un pays biculturel?

—Madame Sauvé, est-ce que le Québec est assez connu en dehors de ses frontières et est-ce que le Québec est assez au courant présentement de ce qui se passe outre-frontières?

—On demande souvent ce qui caractérise des Canadiens français et des Canadiens anglais, qu'est-ce qu'ils ont de commun. Je pense que nous avons au moins de commun notre ignorance des uns et des autres. Hier soir, à Winnipeg, cette question a été posée: "Est-

(suite à la page 8)

Les discours du Trône mentionnent les écoles séparées au Manitoba et en Saskatchewan

Les Législatures de la Saskatchewan et du Manitoba sont elles disposées à apporter une solution cette année même au délicat problème des écoles séparées? A Regina, le discours du Trône, qui a marqué l'ouverture de la session, annonce que les catholiques bénéficieront de subventions au niveau de l'école secondaire même dans les grands centres urbains, où ils sont en minorité.

Winnipeg. — Le discours du Trône de la Législature manitobaine, qui reprend ses activités parlementaires est plus vague, et le lieutenant-gouverneur a annoncé que le gouvernement promet "de faire une déclaration en regard des relations entre le système de l'instruction publique et les écoles privées".

A l'heure actuelle, les écoles d'une confession religieuse minoritaire ne reçoivent aucune aide de l'Etat, et les parents des élèves qui les fréquentent doivent à la fois payer des taxes à ces écoles et aux écoles publiques.

La question des écoles séparées dans l'Ouest canadien, notamment au Manitoba, où l'on compte un grand nombre de catholiques, canadiens-français surtout, est l'une des questions les plus épineuses auxquelles les politiciens doivent faire face. De plus en plus on réclame que les écoles séparées soient subventionnées, et il semble bien que les gouvernements devront se prononcer une fois pour toutes.

Dans le Manitoba, on dit qu'il y va peut-être même de l'avenir politique de M. Duff Roblin, dont la succession éventuelle au leadership du parti conservateur canadien, et son ambition d'occuper un jour le poste de premier ministre du Canada, risquent d'être compromises s'il hésite encore longtemps à céder aux pressions qui s'exercent aujourd'hui de toutes parts.

Il convient de noter que le discours du Trône manitobain ne formule aucune promesse quant à un appui financier aux écoles séparées. Il fait état, simplement, d'une déclaration prochaine du premier ministre à ce sujet.

Le reste du discours porte sur un projet de loi qui vise à obliger les programmes de caisse de retraite privés à s'inscrire dans les registres de l'Etat, afin que le gouvernement puisse s'assurer de leur bonne situation financière. Le projet asurerait également la transférabilité de la caisse si un cotisant choisit de quitter son emploi pour un autre, ou sa province pour une autre, notamment l'Ontario, province voisine.

Le discours prévoit aussi des mesures législatives dans le champ de l'éducation, de l'agriculture, de la santé

(suite à la page 8)

Edmonton

Notre Festival de la Chanson française

Au cours des années '30, notre province vit s'organiser dans plusieurs districts d'inspectorat au Festival scolaire annuel. Il va sans dire que ces festivals encouragés par notre département de l'Education, comprenaient des chants, des mimes et des saynètes en anglais. Toutefois, la région d'Edmonton, sous la compétente direction de M. l'inspecteur LeBlanc, présenta à Morinville, pendant sept ou huit ans, un festival de chansons françaises, des plus appréciés.

En 1947, eut lieu le premier festival français à Edmonton, celui-là sous les auspices de l'AEBA. En 1949, ce fut le premier festival du diocèse de Saint-Paul, à St-Paul. Et depuis, dans nos principaux centres, chaque année, nos Cercles de l'AEBA organisent un festival de la chanson française. En 1963, il y en eut à Falher, Plamondon, à St-Paul-Bonnyville et à Edmonton. Partout, on y remarque un enthousiasme grandissant pour cette fête, expression de notre vie française. Partout, les parents tiennent à exprimer leur admiration pour les professeurs et leurs encouragements à tous les jeunes en se rendant nombreux à ce Festival annuel.

A Edmonton, l'an dernier, les 2,800 places de l'Auditorium du Jubilé étaient presque toutes occupées. Le pro-

(suite à la page 8)

IMPORTANT

Le cercle "Edmonton" de l'ACFA a mis en marche son comité de la Cabane à sucre, sous la présidence de MM. François Baillargeon et Irénée Turcotte. — Cette prochaine Cabane aura lieu vers le milieu du mois d'avril prochain.

Les membres du Comité invitent toute personne intéressée à faire des suggestions pour le plus grand succès de cette prochaine Cabane. Faite parvenir ces suggestions:

soit en écrivant au Sercle Edmonton de l'ACFA, 10010 - 109ème rue, Edmonton

soit en téléphonant à M. François Baillargeon, 469-4253

ou bien à M. Irénée Turcotte, tél. GA 4-5332.

La semaine

Dans le monde . . .

Nicosie. — L'affaire de Chypre reste toujours au premier plan des développements mondiaux. La haine continue de séparer les deux communautés antagonistes grecque et turque en dépit des efforts redoublés à Londres et dans d'autres capitales du monde occidental pour maintenir la paix dans la république méditérranéenne. Les batailles à mains armées continuent entre Cypriotes grecs et Cypriotes turcs, tandis qu'à New York le secrétaire général, M. Thant, lance un pressant appel et recommande l'intervention du Conseil de Sécurité des Nations-unies, pourvu que le gouvernement cypriote y accorde son approbation. De leur côté les Etats-Unis et la Grande-Bretagne tentent de créer une force internationale de police formée de contingents de pays de l'OTAN. Le présiden de Chypre, Mgr Makarios, dit qu'une telle force doit être contrôlée par l'ONU, mais Londres et Washington font remarquer qu'une force internationale placée sous l'autorité du Conseil de Sécurité des Nations-unies pourrait être sujette au veto de l'Union siviétique.

Au Canada, le premier ministre de Grande-Bretagne, Sir Douglas-Home — qui s'entretient actuellement avec M. Pearson — dit qu'un lien entre une force internationale et l'ONU pourrait probablement être établi. Il demanda au Canada de participer à la création d'une telle force pour le maintient de la paix.

Le président du Conseil soviétique, M. Khrouchtchev, qualifie le plan anglo-américain, comportant la création d'une force internationale de l'OTAN,

(suite à la page 5)

Supérieure provinciale

Soeur Yvonne Prévost, jusqu'ici supérieure-administratrice de l'hôpital St-Paul de Saskatoon a été nommée supérieure de la province St-Albert des Soeurs Grises. Elle succède à Mère Marie Laforce dont le mandat expirait au début de janvier. — La province comprend huit maisons en Alberta et six en Saskatchewan. Outre le Foyer Youville à St-Albert, les Soeurs Grises administrent des hôpitaux à Edmonton, Calgary et St-Paul; elles assistent les Pères Oblats dans les écoles résidentielles de Blue Quills à St-Paul et de Ste-Marie à Cardston; elles enseignent à Legal, St-Albert et Brocket. En Saskatchewan, les Soeurs Grises enseignent à Beauval-Village, à l'Ile-à-la-Crosse et à La Loche; elles ont la régie interne de l'école résidentielle de Beauval et sont en charge d'hôpitaux à Saskatoon, Biggar, Ile-à-la-Crosse et La Loche. — La supérieure provinciale est responsable de la régie générale des établissements de son territoire. — Mère Prévost est arrivée à St-Albert, mercredi dernier, pour assumer ses fonctions.

Le Casse-tête chinois

par yves duval

(suite de la semaine dernière)

2

Le 37.24 ne répond plus...

Sans être un palace, l'hôtel Star constituait un établissement bourgeoisement cossu. Il était situé sur un coin de la principale avenue de Nordfolk. A sa droite s'étendait le port dominé par son phare carré. A l'extrémité gauche, s'étalait la plage de sable fin où la côte formait comme une petite baie. Derrière l'avenue, s'étirait en profondeur une ville déjà importante qui vivait surtout de son commerce maritime.

Buster Webb, qui n'était pas pressé, avait garé son camion dans un terrain vague à l'entrée de la cité. Bien à son aise, il s'était acheminé en flânant jusqu'à l'hôtel.

Avant d'y pénétrer, il décabossa son feutre et resserra le noeud de sa cravate. Quand il était obligé d'en porter une, il l'aimait assez lâche autour du cou, faute d'habitude.

D'un air qu'il voulait dégagé, il s'avança vers le buraliste trônant derrière le comptoir de la réception.

—Je désirerais une chambre pour la nuit... Eventuellement pour deux nuits.

—Monsieur prendra-t-il un repas ici?

—Au fond, pourquoi pas? Ce sera plus facile.

Tandis que la préposée transcrivait son nom sur le registre et que le garçon d'étage s'emparait de sa mallette, Webb jeta à la dérobée un regard vers la salle de restaurant qui s'ouvrait sur la gauche du hall. A côté de l'entrée, enfoncé dans un confortable fauteuil de cuir, un gentleman chauve et trapu lisait le New York Tribune avec une attention soutenue. Il ne lâchait son journal que pour retirer, par instants, son brûle-gueule d'entre ses puissantes mâchoires.

—Si Monsieur veut passer à table, interrompit un maître d'hôtel, on va commencer à servir les dîners. J'ai précisément une excellente table de libre, avec vue sur la mer.

Buster suivit le garçon et s'installa à la place qu'il lui indiqua. Après un coup d'oeil de pure forme sur la carte, il se décida pour la solution la plus facile: il commanda le plat du jour.

Comme il dépliait sa serviette, il constata que l'homme à la mâchoire de boxer venait de prendre place à la petite table qui lui faisait vis-à-vis. Ce dernier avait rengainé son brûle-gueule, mais continuait à lire son journal. Tout en pignochant distraitement son petit pain, le gentleman chauve lançait de temps à autre un bref regard circulaire par-dessus sa gazette.

—Voilà un gaillard qui semble attendre un convive, se dit Buster. A moins que... mais, ma parole, c'est qu'il a tout l'air de m'espionner à la dérobée!

Se sentant peut-être surveillé à son tour, l'homme avait maintenant plongé le nez dans son potage qu'il dégustait à longues cuillerées.

—Serait-il possible que je sois déjà pris en filature? continua Webb en lui-même. Dans ce cas, les gens dont Igor m'a conseillé de me méfier sont de toute première force... Mon petit Buster, tu exagères peut-être la prudence, mais tu ne peux te permettre aucun risque inutile! Tant pis pour le steak au poivre qui t'aurait fait rudement plaisir. Ce qui compte avant tout, c'est la réussite de la mission.

On venait de servir au mystérieux client une entrecôte saignante sur laquelle il commençait à s'escrimer avec appétit. Buster pria à haute voix le garçon qui passait, de lui indiquer les lavabos. Laissant ostensiblement sur la nappe son paquet de cigarettes, comme quelqu'un qui ne s'absente que pour un instant, Buster se leva et se dirigea lentement dans la direction des toilettes.

Une fois dans le hall, il obliqua en sens contraire et bondit dans la rue. Trente mètres plus loin, il hélait un taxi de passage.

—Au centre de la ville, lança-t-il au chauffeur. Et que ça gaze!

Plusieurs fois, au cours du trajet, il prit la précaution de se retourner pour observer par la vitre arrière s'il n'était pas suivi.

—Dire que j'ai encore plus de trois heures à perdre! se dit-il. Où pourrais-je les passer avec le plus de chance d'être inaperçu?... C'est que ces gars-là semblent avoir mon signalement.

A ce moment, au dessus d'une verrière de grandes lettres en néon attirèrent son attention. En passant il avait eu le temps de lire: Rex Ciné: "Le Roi de la Vallée".

—Comment diable n'y avoir pas songé plus tôt! Une salle obscure, mais c'est l'idéal dans ma situation! Chauffeur, fit-il à haute voix, refaites donc le tour de ce bloc et déposez-moi devant le cinéma Rex.

Quelques instants après, tout en jetant autour de lui un dernier coup d'oeil méfiant, Buster Webb s'engouffrait à l'intérieur de la salle de spectacle. L'obscurité était si totale qu'il eut peine à suivre l'ouvreuse jusqu'au fauteuil qu'elle lui indiqua.

Une fois assis, il fut surpris de se sentir si calme malgré l'aventure où il s'était engagé et qui débutait d'une manière assez inattendue. Il est vrai qu'en Corée il avait accompli des missions autrement angoissantes que celle qui consistait à téléphoner à minuit pour demander à un inconnu une statuette hindoue.

—D'ailleurs j'ai peut-être pris le mors aux dents pour rien, se dit-il. Qui sait si le bonhomme du restaurant n'était pas tout simplement un inoffensif dîneur affligé du tic de dévisager ses voisins?

Chassant ces problèmes, Buster fixa son attention sur le western qui se déroulait sur l'écran. Ayant au fond conservé une âme de gosse, il ne tarda pas à se laisser captiver par cette classique atmosphère de chevauchées, entrecoupées de bagarres et de fusillades. Il avait ce don heureux de participer très vite aux péripéties de l'action, comme s'il les vivait lui-même.

A un moment particulièrement pathétique, il trépigna même avec un tel enthousiasme que son voisin de gauche, après s'être penché un instant, lui toucha de la main l'avant-bras.

—Excusez-moi, monsieur... mais vous venez de laisser tomber votre chapeau.

Brusquement ramené à la réalité, Buster tourna vers ce dernier son visage. Déjà il tendait la main pour reprendre son couvre-chef et remercier l'obligeant voisin, quand les mots s'arrêtèrent dans sa gorge. Le spectateur si complaisant n'était autre que le gentleman chauve à la mâchoire de dogue.

Sans se soucier de l'épilogue du film,le jeune homme saisit son feutre sans prononcer une parole et se leva.

Ecrasant au passage quelques pieds imprudents, il se glissa dans la rangée et se hâta vers la sortie.

—C'est donc le diable en personne que ce type-là! grogna Webb entre ses dents. Cette fois plus de doute. La coïncidence ne peut être fortuite. Ce gaillard me surveille manifestement, me flairant à la piste comme un épagneul! Il n'aura dien de plus pressé que de sortir sur mes talons. Or il faut absolument que je l'aie semé avant minuit...

Résolument, Buster se lança dans la cohue des grands boulevards proches du cinéma Rex. A diverses reprises, il s'arrêta net pour se coller dans l'embrasure d'un porche ouvert d'où il épiait longuement le flot des passants. Il repartait ensuite en sens opposé, enfilant au hasard les rues qui lui paraissaient les plus encombrées.

Il pratiqua ce petit jeu jusqu'à ce qu'il eût acquis la certitude qu'il s'était, cette fois, débarrassé pour de bon de son intrus.

—Ouf! soupira-t-il. Il m'aura fait trotter, l'animal. Maintenant qu'il est semé, rien ne s'oppose à ce que je me mette enfin quelque chose sous la dent.

Il avisa un petit snak discret, s'installa au comptoir et commanda un lait froid et un hot-dog.

—Voilà qui fait du bien, songa-t-il en avalant la dernière bouchée. Mais il serait peut-être temps que je m'inquiète de l'heure.

Il consulta sa montre. C'était un de ces robustes oignons comme en utilisent les employés de chemin de fer, sans nulle élégance, mais d'une précision mécanique remarquable.

—Minuit moins le quart, déjà! Il est temps que je me mette à la recherche d'une cabine téléphonique.

Rapidement il en dénicha une, au coin de l'avenue suivante. Il formait le numéro d'appel 37.24, au moment exact où l'horloge de la cathédrale commençait à sonner les douze coups.

Son correspondant devait l'attendre avec impatience, car il n'eut pas à patienter plus de deux secondes. A l'autre bout du fil, quelqu'un décrochait immédiatement le récepteur, et une voix qui lui parut un peu haletante murmura:

—Ici John Forester...

—Igor salue bien Bouddha! articula très distinctement Buster Webb.

A ce moment résonnèrent dans l'appareil des coups sourds, pareils à ceux d'une porte qu'on aurait violemment secouée. La voix reprit plus faible et comme angoissée:

—Ils cherchent à entrer. Ils sont là!... Allez chez Rossetti...

Ce fut tout. On avait raccroché ou tout au moins coupé la communication. Buster essaya en vain, à plusieurs reprises, de reprendre le contact. Le 37.24 ne répondait plus. Il émettait, à tous ses appels, le signal bourdonnant qui indique qu'une ligne est occupée.

—Qu'est-ce que tout cela signifie? bougonna Webb en se grattant la nuque. Le bonhomme Forester n'avait pas l'air d'en mener large... Quelqu'un a coupé, puis à nouveau décroché le récepteur. Comment faire à présent pour me remettre en relation avec le détenteur de la statuette, qui ne possède pas plus mon adresse que moi la sienne?

Buster remit une pièce dans l'appareille et forma les quatre zéros, pour obtenir le bureau de renseignements à la centrale.

—Allô, miss! Pourriez-vous me dire quel immeuble et quel abonné sont desservis par le 37.24?

—Certainement. Un petit instant, je vous prie.

Le renseignement ne se fit pas attendre. Très vite la même voix féminine se fit entendre:

—Vous m'écoutez? Il s'agit d'un certain Jim Smith, exploitant le bar de la Flotte, au 16 Petite rue du Port.

—O.K.! Merci, Miss. Vous êtes mignonne tout plein!

A cent mètres de la cabine, Buster Webb avisa un portier, galonné comme un amiral, qui montait la faction devant l'entrée d'un restaurant de luxe. La façade de l'établissement était encadrée de néon violet qui hurlait avec le ton amarante de son uniforme.

—Pourriez-vous m'indiquer la Petite rue du Port, je vous prie?

Le portier, qui s'attendait à introduire un client, transforma le sourire que déjà il esquissait en moue équivoque.

—Vous n'êtes sans doute pas d'ici, jeune homme?... C'est pas compliqué. Continuez tout droit, jusqu'aux quais. Juste derrière les docks, commence la Petite rue lu Port. Mais si j'ai un conseil à vous donner, n'allez pas vous cavaler là par pure curiosité! Vous savez ce que c'est que la population d'un port. Le quartier est malsain, surtout à cette heure...

(à suivre)

La liberté de presse existe à des degrés fort différents dans les pays du monde

Celui qui manie le crayon bleu barbouille encore dans de nombreuses parties du monde. Pour son relevé annuel, la Presse Associée a demandé à ses correspondants dans le monde entier de fournir des informations sur l'état de censure touchant la libre circulation des informations de part et d'autres des frontières.

Ces journalistes ont trouvé que le censeur avait beaucoup de travail avec les dépêches sortant du pays et que, dans de nombreux endroits, il était encore plus dur avec la presse, la radio et la télévision de l'intérieur. Dans certains endroits, on rapporte des victoires dans la lutte constante pour maintenir la liberté de l'information; dans d'autres, on enregistre des défaites.

Dans certains des pays d'Afrique nouvellement indépendants, la liberté de la presse telle qu'elle est connue dans le monde occidental est devenue la première cible des jeunes gouvernements. Au Moyen-Orient, des gouvernements ont changé de mains mais le censeur est demeuré à son poste.

Mais le censeur classique n'est pas le seul ennemi de la libre circulation de l'information. Il y a également la censure à la source, sous forme de répugnance éprouvée par les responsables quand il s'agit de parler aux journalistes ou même quand il faut être disponibles pour répondre à des questions.

Une autre arme formidable est la "censure selon la responsabilité". Celà provoque des réprimandes aux journalistes pour les articles qu'ils ont écrits, une fois que ces derniers sont imprimés. Il arrive parfois que la sanction soit l'expulsion ou la menace d'expulsion du pays.

Voici, en détail, ce qu'ont découvert les correspondants de la Presse Associée:

BLOC SOVIETIQUE:

Depuis 1961, il n'y a pas de censure directe sur l'information en Union soviétique, mais le grand inconvénient réside dans les difficultés d'arriver aux sources des nouvelles. Il arrive que restent sans réponse pendant des mois les demandes d'interviews. Rare est le cas où un correspondant arrive à rejoindre par téléphone une source de renseignements, et, quand il réussit, il est souvent repoussé.

Toute la région industrielle de l'Oural est inaccessible aux journalistes, tout comme de nombreuses parties de la Sibérie. Même à Moscou, il y a une longue liste d'endroits qui ne peuvent être photographiés, dont des édifices publics, tous les ponts et la prison de Lubyanka. On ne peut photographier non plus le secteur entourant le Kremlin.

Les correspondants font objet d'avertissements de la part du service de la presse au sujet de certains domaines d'informations et sont critiqués individuellement. C'est ce qui se passe tout particulièrement actuellement pour les difficultés au point de vue produits alimentaires.

A Varsovie, les personnalités officielles sont moins bavardes que l'an dernier avec les journalistes. Les journalistes polonais disent à leurs homologues étrangers qu'on fait plus pression en faveur de la propagande que pour les simples nouvelles. Comme à Moscou, il n'y a pas de censure directe sur la transmission des nouvelles à l'étranger.

Il n'y a pas non plus de censure directe en Allemagne orientale, mais les informations sont efficacement contrôlées grâce au maintien de communistes chevronnés aux postes très importants. On obtient des visas plus facilement que par le passé, mais il faut qu'un journaliste soit accompagné d'un guide s'il veut aller dans la campagne audelà de Berlin-Est. Les officiels sont plus abordables que par le passé, mais les informations qu'il apportent sont soigneusement orientées en faveur du communisme.

L'administration censure fortement les journaux en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie et en Roumanie. Cependant il y a un nombre croissant de revues littéraires qui ridiculisent les personnalités officielles et la bureaucratie.

EUROPE NON COMMUNISTE:

Au Portugal, il n'y a pas de censure manifeste sur les dépêches qui sortent du pays, mais les autorités reçoivent des doubles de ces dépêches et appliquent de subtiles pressions. Les journalistes qui ont critiqué la politique portugaise en Afrique n'ont pu obtenu de visas pour les possessions portugaises outre-mer.

Quant à l'Espagne, elle n'impose pas non plus de censure sur les nouvelles destinées à l'extérieur du pays mais le ministère de l'Information obtient des copies de ces textes et manifeste parfois de l'irritation. La censure à la source a diminué l'an dernier. Il existe une censure modifiée sur la presse destinée à l'intérieur de l'Espagne.

Pas de censure directe en Italie. Au Vatican, les nouvelles sont étroitement contrôlées à la source, mais ces mesures ont été énormément assouplies pour le concile.

En France, la censure est pratiquement inexistante maintenant que la guerre d'Algérie est terminée.

Aucune censure sur la presse en Allemagne occidentale. A Berlin-Ouest, en vertu de l'occupation militaire, des contrôles sur les informations peuvent être imposées n'importe quand.

Pas de censure sur l'information dans les autres pays d'Europe occidentale, non plus qu'en Scandinavie.

En Grande-Bretagne, la situation est toujours la même, pas de censure et aucune restriction.

AFRIQUE:

Au Kenya, le gouvernement contrôle la diffusion des informations. Il y a une agence d'information officielle qui travaille avec l'aide d'un matériel et d'un personnel fourni par les communistes. Le Tanganyika a signé avec la Tchécoslovaquie un accord pour établir une agence de presse officielle.

Au Ghana la censure est sévère, et aucune dépêche ne peut sortir du pays sans visa. Dans le cas de certains journaux considérés comme inamicaux par l'administration, les dépêches sont rejetées sans qu'on prenne la peine de les lire.

Au Nigéria, il n'y a absolument aucune censure, tandis qu'au Dahomey, bien que la censure ne soit pas directe, il faut fournir aux bureaux du télégraphe trois exemplaires de chaque dépêches. En Afrique du Sud, il n'y a pas de censure sur les dépêches destinées à l'extérieur, mais le gouvernement peut refuser des visas aux correspondants ou ne pas accorder de permis de travail. Les secteurs où la ségrégation joue à plein sont en général fermés aux journalistes et on accorde rarement des permis pour les visiter.

Aucune censure officielle en Afrique du Nord en 1963, mais les pressions des gouvernements sur les journalistes ont fait que le monde extérieur a reçu une vue contrôlée des événements. En Algérie, ces pressions ont énormément réduit la libre circulation des nouvelles. Six journalistes occidentaux ont été expulsés de ce pays parce qu'ils constituaient un danger pour la sécurité publique". Les correspondants occidentaux ont de plus en plus de difficultés à approcher les sources d'information tandis que le favoritisme grandit à l'égard des agences d'information du bloc soviétique. La presse algérienne est censurée. Au Maroc et en Tunisie, la liberté de mouvement est accordée aux journalistes, mais on fait souvent pression sur eux ou on les repousse avant ou après l'envoi de dépêches.

En général, les correspondants étrangers peuvent couvrir sans ennuis la plupart des pays francophones d'Afrique, mais les correspondants nationaux font l'objet de pressions et de contrôles constants.

MOYEN-ORIENT:

Les gouvernements du Moyen-Orient continuent d'opposer des barrières à la libre circulation des nouvelles de cette région du monde. En plus de la censure, il y a une lutte constante contre le secret et les menaces. La censure contrôle toutes les dépêches en provenance de l'Irak et de l'Arabie séoudite.

En RAU, la censure sur les dépêches allant à l'étranger a été supprimée, mais elle est sévèrement maintenue à la source. Les sources gouvernementales donnent des renseignements

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Stream-line (auto) — (voiture) aérodynamique, carénée

Stretcher (de malade) — civière, brancard

Stub (chèque) — talon, souche

Sucker — gogo

Suit-case — valise, mallette

Supervisor — surveillant

Swamp — marais; marécage

Swimming pool — piscine

Switchboard (téléphone) — standard (téléphonique)

Tank — réservoir, citerne

Tanker — camion-citerne; navire-citerne (pétrolier); avion-citerne; wagon-citerne.

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 12 FEVRIER 1964

La Bible vous parle

Puisse une connaissance approfondie de Dieu et de Jésus, notre Seigneur, vous combler de grâce et de paix.

(II Pierre 1, 2)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

LA FOI DE NOS JEUNES

par Camille Dozois, ptre

Rappel pour les cours d'été '64

(Bulletin d'information)

Pour ceux et celles qui projètent de participer aux cours de catéchèse de l'été '64, l'on note que, pour le choix des livres à recenser, il faudra cette année s'en tenir à la bibliographie.

Voici la bibliographie, dans la section **doctrine:**

—André, F.P., **Sacrements et vocation chrétienne** (Ligel, 61)
—Auzou, G., **La Parole de Dieu** (4 vol., Orante, 1960)
—Barrau, P., **Aux sources bibliques de l'existence et de la vie** Ed. Ouvrières, 1959)
—Baum, G., **L'unité chrétienne d'après la doctrine des papes** Cerf, 1961)
—Bourdeau-Danet, **Introduction à la loi du Christ** (Ligel, 62)
—Bouyer, L., **Le quatrième évangile** (Casterman, 1958)
—Bouyer, L., **La vie de la liturgie** (Cerf, 1960)
—Cantinat, J., **La pédagogie de Dieu dans la Bible** (Ed. Ouvrières, 1959)
—Cantinat, J., **La pédagogie du Christ** (Ed. Ouvrières, 1961)
—Cerfaux, L., **La voix vivante de l'Evangile** (Casterman, 56)
—Charles, F. A., **La vie nouvelle dans le Christ** (Ligel, 61)
—Congar, Y., **Sainte Eglise** (Cerf ,1963)
—Congar, Y., **Les voies du Dieu vivant** (Cerf, 1962)
—Dalmais, I. H., **Initiation à la liturgie** (Desclée de Brouwer, 1958)
—Dheilly, J., **Le peuple de l'ancienne alliance** (Ed. de l'Ecole, 1955)
—Dietrich, S. de, **Le dessein de Dieu** (Delachaux et Niestlé, 1961)
—Durrwell, F. X., **Dans le Christ Rédempteur** (Mappus, 60)
—Feret, C., **Connaissance biblique de Dieu** (Cerf, 1955)
—Gelin, A., **L'homme selon la bible** (Ligel, 1962)
—Godin, A., **Le Dieu des parents et le Dieu des enfants** Casterman, 1963)
—Gros, A., **Le thème de la route dans la Bible** (Pensée catholique, 1957)
—Guardini, R., **Royaume de Dieu et liberté de l'homme** Desclée de Brouwer, 1960)
—Guardini, R., **Les signes sacrés** (Spes, 1938)
—Guelluy, R., **A l'écoute de Dieu** (Casterman, 1962)
—Guelluy, R., **Vie de foi et tâches terrestres** (Casterman, 61)
—Guerry, Mgr, **Dans le Christ total** (Desclée de Brouwer, 53)
—Hamer, J., **L'Eglise est une communion** (Cerf, 1962)
—Hasseveldt, R., **Le mystère de l'Eglise** (Ed. de l'école, 62)
—Hofinger, J., **Notre message** (Lumen Vitae)
—Jungmann, J. A., **Handing on the Faith** (Herder-Palm, 59)
—Küng, H., **Concile et retour à l'unité** (Cerf, 1962)
—Lenval, H. L. de, **Trève de Dieu** (Casterman, 1959)
—Lubac, H. de, **Méditation.. sur l'Eglise** (Aubier, 1953)
—Martimort, A. G., **Les signes de la nouvelle alliance** (Ligel, 1959)
—Montcheuil, Y. de, **Aspect de l'Eglise** (Cerf, 1948)
—Mouraberac, Y., **Le catéchisme pour adultes** (Castermen, 1963)
—Renard, A., **Situation actuelle de l'Eglise** (Desclée de Brouwer, 1961)
—Roguet, A. M., **Les sacrements** (Cerf, 1952)
—Sauvage, M., **Catéchèse et laïcat** (Ligel, 1962)
—Schmaus, M., **Au coeur du christianisme** (Salvator-Mulhouse, 1962)
—Surgy, P. de, **Les grandes étapes du mystère du salut** (Ed. Ouvrières, 1962)
—Thomas, J., **Croire en Jésus-Christ** (Ed. Ouvrières, 1961)

Les professeurs qui désirent commencer leur lecture avant la session pourront emprunter les livres en s'adressant à Soeur M.-de-St-Joseph, a.s.v., à l'Académie Assomption, 10765 - 98e rue, Edmonton. Qu'on veuille bien ajouter 25 sous pour emballage et frais de poste. Puisqu'il n'y a souvent qu'un exemplaire de chaque volume, les livres ne pourront être gardés qu'un mois au maximum. Premier arrivé, premier servi!

Le budget de la défense serait réduit à moins de $1½ milliards

Otiawa. — Le budget de la défense en 1964-65 serait réduit à moins de $1,500,000,000; le moins important depuis 13 ans, selon un informateur bien au fait de la situation. Le budget de la défense pour l'année fiscale qui débutera le 1er avril 1964, sera soumis aux Communes peu après la convocation des Chambres, le 18 février. Depuis la seconde grande guerre, le plus fort budget de la défense a été voté en 1952-53: $1,882,418,000; celui de 1964-65 atteindra à peine $1,415,474,000.

Le ministre de la défense, M. Hellyer, a proposé de nombreuses coupures depuis qu'il assume la direction de ce ministère. Il a d'abord rogné quelque $75,000,000 du budget de la défense en 1963-64 qui a atteint $1,634,000,000. Il s'est ensuite empressé d'annoncer d'autres réductions qui se réfléteront sur le budget de 1964-65.

La marine obtiendra moins de navires, l'armée moins de véhicules transporteurs de troupes, l'aviation aura moins d'avions. Quelque 24 navires de guerre seront mis en réserve et cinq établissements navals seront fermés, de même que trois de l'armée, ainsi que douze postes de l'ARC et de la ligne Mid-Canada dans l'ouest du pays. Le personnel civil et militaire de la défense sera moins nombreux.

Le ministre annoncera dans quelque temps la fermeture de la base de l'ARC à Grostenquin, France, et de plusieurs postes de radar dans le centre du pays.

Peu d'augmentatioss se révèleront dans un secteur ou l'autre de la défense, à l'exception de l'achat de trois sous-marins du Royaume-Uni, à compter de 1965, et de quelques avions d'entraînement à réaction. Le personnel militaire recevra $43,000,000 de plus, en augmentation de soldes. Il faut ajouter ce qu'il en coûtera pour transformer les huit escadrilles de chasseurs CF-104.

Les deux escadrilles de Grostenquin s'installeront aux deux bases de l'ARC en Allemagne occidentale; deux escadrilles déjà en poste à Marville, France, seront versées à la reconnaissance photographique, plutôt qu'aux bombardements.

Le rôle de bombardement nucléaire en Europe ne convient pas aux escadrilles canadiennes, mais on ne peut totalement l'abandonner avant 1966. Il reste que des dépenses de $500,000,000 pour les CF-104 ne sont plus justifiables. Les bombes atomiques peuvent être lancées plus efficacement par des missiles du genre Pershing, des Etats-Unis.

Base de U-2 américains à Panama?

New-York — Le quotidien newyorkais Herald Tribune a révélé que les Etats-Unis se servent de l'aéroport militaire qui se trouve à l'intérieur de la zone du canal, à Panama comme base d'avions U-2 affectés aux vols de reconnaissance au-dessus de Cuba. Le département a toutefois démenti ces informations, précisant que les opérations auxquelles se livrent les U-2 à partir de la zone du canal font partie du programme d'analyse de l'air à grande altitude. Il s'agit de déterminer la quantité de radioactivité en suspension. à haute altitude à la suite d'essais nucléaires.

Les Lumbermen, déçus

Toronto. — Le président de la Canadian Lubermen's Association a exprimé la déception de cet organisme devant la décision du premier ministre Pearson d'intégrer à toute fin pratique la forêt au ministère de l'Agriculture. Selon M. Leslie McKimmie, les problèmes de la forêt devraient faire l'objet d'un ministère particulier. Il a désapprouvé la décision de M. Pearson de former un nouveau ministère du développement rural et de la forêt, qui a été confié à M. Maurice Sauvé. L'association groupe environ 700 compagnies.

Une candidate à la présidence des républicains

Washington. — Mme Margaret Chase-Smith, sénateur, a annoncé être candidate à l'investiture du parti républicain en vue des élections présidentielles américaines.

Mme Chase-Smith, qui est sénateur du Maine, a annoncé sa décision au cours d'un déjeuner du Club de la Presse féminine nationale.

Elle se joint ainsi au gouvernement de New York. M. Nelson Rockefeller, au sénateur Barry Goldwater (Arizona) et à M. Harold Stassen, ancien gouverneur du Minnesota, pour rechercher l'investiture du parti républicain.

La candidate est âgée de 66 ans.

Le Canada enverra plus de professeurs à l'étranger

Ottawa. — Le Canada enverra un plus grand nombre de professeurs d'écoles secondaires aux pays sous-développés, de façon à augmenter de 50 pour cent son programme d'éducation à l'étranger. C'est ce qu'a révélé M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, lors d'une allocution prononcée devant les étudiants de l'Université Carleton à Ottawa.

En 1964-65, le Canada aura entre 230 et 240 professeurs d'écoles secondaires en service à l'étranger comparativement à 160 pour l'année académique 1963-64.

Il a aussi annoncé qu'il y aura également un nombre additionnel de professeurs d'universités délégués dans le monde par le gouvernement canadien. Enfin, on croit savoir que le nombre d'étudiants européens, qui viennent au Canada suivre des cours commerciaux et académiques, sera augmenté. En 1963. 1,400 programmes d'entraînement individuel avaient été institués.

M. Martin a prononcé une conférence à l'Université Carleton à l'occasion d'une campagne de souscription organisée dans le but de recueillir $5,000 et permettre l'inscription d'un troisième étudiant étranger en 1964-65.

Actuellement deux étudiants du Nigeria et de la Rhodésie poursuivent leurs études à l'Université Carleton grâce à ces souscriptions spéciales.

Le ministre des Affaires extérieures a révélé que le Canada était en communication avec certaines nations françaises de l'Afrique dans le but de leur accorder son appui en matière d'éducation universitaire et secondaire. Il est d'avis que le Canada doit s'efforcer d'améliorer et de propager son programme d'assistance aux pays sous-développés.

Mais il a d'autre part souligné l'importance de la qualité des programmes, afin que les résultats soient pratiques et tels que prévus. Il a ensuite invité les étudiants des différentes universités à s'intéresser d'avantage au programme d'aide aux pays sous-développés en matière d'éducation.

Peut-être que les gouvernements n'ont pas fait suffisamment dans ce domaine par le passé, mais nous essayons et continuerons d'améliorer la situation. Nous avons besoin de votre appui", de dire M. Martin en terminant.

Liberté de presse . . .

(suite de la page 2)

infimes et les contacts avec les journalistes étrangers sont décourageants. Mais on a fortement diminué les pressions sur les correspondants étrangers. La presse, la radio et la télévision du pays sont contrôlées par l'Etat.

Les correspondants étrangers en Israël soumettent encore leurs dépêches à l'administration pour des raisons d'ordre militaire ou de sécurité.

En Turquie, la censure a empiré en 1963, la loi martiale règne à Istamboul et à Ankara. Les correspondants étrangers peuvent envoyer sans ennuis leurs dépêches, mais les nouvelles sont retenues à la source.

En Iran, les restrictions ont diminué. Les censeurs installés dans les bureaux des journaux sont partis. Cependant, un organisme spécial donne des conseils aux rédacteurs en chef.

ASIE:

Aucune censure directe en Chine communiste à l'égard des quelques correspondants étrangers admis à Pékin, Mais ils font l'objet de contrôle efficace ,leurs voyages sont très limités et la plupart des sources d'information leur sont fermées. La presse et la radio chinoise sont complètement contrôlées.

A la suite de la détérioration des relations avec les Etats-Unis, la censure à la source est plus sévère que jamais au Cambodge.

Au Sud-Vietnam, il n'y a plus de censure sur les dépêches destinées à l'extérieur depuis la suppression de la loi martiale après le coup d'Etat du 1er novembre. Mais il est difficile d'obtenir des informations des sources officielles.

Aucune censure à Hong Kong. En Inde, les dépêches des correspondants étrangers font l'objet d'une étude par l'administration une fois qu'elles sont envoyées. La censure militaire a cependant été appliquée en Inde dans la zone de la frontière sino-indienne.

En Birmanie, les correspondants étrangers qui envoient ce qu'on appelle des informations officieuses sont avertis qu'ils le font à leurs propres risques. Les journaux birmans n'impriment que ce qu'ils pensent que le gouvernement approuvera. Il est difficile pour les journalistes étrangers en voyage d'obtenir des permis de travail en Birmanie.

En Thaïlande, les câbles des journalistes ne sont pas censurés, mais la publication à l'étranger d'articles que le gouvernement juge défavorables peut provoquer des pressions sur les correspondants. En Malaisie, il n'y a pas de censure sur les nouvelles qui sortent du pays, et les journaux ont des permis d'un an renouvelables.

En Corée du Sud, des dépêches destinées à l'extérieur ne sont pas censurées, mais la presse locale subit énormément de restrictions. La Chine nationaliste, à Formose, ne censure pas les dépêches destinées à l'étranger, mais les journaux du lieu ne se permettent pas de critiquer le gouvernement. Il n'y a aucune censure au Japon.

Il n'y a pas de censure officielle sur les dépêches portant à l'étranger au Pakistan, mais des correspondants étrangers se sont souvent plaints du fait que leurs dépêches aient été tronquées ou perdues. I l y a des interdictions pour la presse pakistanaise.

Pas de censure à Ceylan en 1963, mais les hautes personnalités officielles sont difficiles à approcher. La censure indirecte a énormément diminué en Indonésie.

AMERIQUE LATINE:

Deux restrictions ont été imposées par moment en 1963 au Venezuela, mais la situation s'améliore dans l'ensemble. Il n'y a relativement pas de censure au Brésil. Les dépêches destinées à l'étranger ne sont pas censurées en Argentine, où la censure a été appliquée sur les journaux locaux en raison de l'état de siège proclamé sous l'administration Guido.

Avant et après le coup d'Etat de juillet, le libre flot des nouvelles vers l'étranger a été assuré en Equateur. Au Chili, on applique, jusqu'à un certain point, la "censure selon la responsabilité", mais la liberté de la presse est maintenue.

Aucun obstacle à la libre circulation des nouvelles au Pérou, au Mexique, en Colombie et en Bolivie.

La situation à Cuba est à peu près sans changement. Il y a de temps en temps des restrictions sur les communications et les correspondants étrangers ne peuvent en général pas sortir de La Havane.

Le Séminaire social Pie XII

(Section paroisse Saint-Thomas)

M. MICHEL MORIN,

Animateur du cours de Doctrine sociale



Résumé de la 2e conférence:

1. Sociologie normale et anormale;
2. La personne humaine;
3. L'acte humain et ses déviations;
4. Devoirs moraux et sociaux.

QUESTIONNAIRE:

1. Le communisme a-t-il une réponse aux problèmes de la société?
2. La dignité humaine existe-t-elle?
3. L'homme est-il vraiment responsable envers la société?

Les Indiens fêteront eux aussi le centenaire de la Confédération

Ottawa. — Le Conseil national indien a saisi la Commission du centenaire du Canada d'un vaste programme de réjouissance, qui mettra l'accent sur la culture et le folklore indiens.

Le président de la commission, M. John Fisher, a déclaré à la suite de la réunion, que ce programme était d'envergure et qu'il représentait une tâche colossale. Il félicita les trois délégués du conseil et formula l'espoir que d'autres groupements nationaux feraient preuve d'une égale ardeur et d'autant de diligence.

M. Wilfrid Pelletier, de Toronto, qui dirigeait la délégation, déclara que le conseil avait dressé un programme d'échange d'étudiants et de chefs indiens entre les différentes parties du pays, programme que l'on commencerait à réaliser cet automne et qui aurait son couronnement en 1967.

Le conseil tient aussi à faire ressortir l'apport de l'Indien de l'Amérique du Nord sous forme de défilés historiques et de spectacles folkloriques.

Le conseil re réunira à Winnipeg le 4 février pour reviser ses projets et préparer sa participation à l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

M. Pelletier a déclaré dans une entrevue que certains projets seront subordonnés à certaines propositions que fera au conseil le bureau des Affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté.

"Tant que ce bureau ne nous aura pas fait connaître les intentions du gouvernement, il nous est difficile de savoir ce qu'il a dans la tête", dit M. Pelletier.

M. Fisher a déclaré que sa commission collaborerait avec le conseil indien et le bureau des Affaires indiennes.

Faisaient également partie de la délégation Kahn-Tineta Horn et sa soeur, Belva, de la réserve de Caughnawaga, près de Montréal, dont l'intérêt porte avant tout sur la participation indienne à l'Exposition universelle.

"Le Folklore indien est l'apport le plus pittoresque que le Canada puisse faire et les Indiens veulent démontrer leur foi dans l'unité du pays", déclara Kahn-Tineta.

UN GRAND CONGRES:

M. Pelletier s'attend de rencontrer bientôt le premier ministre Pearson à propos de la suggestion faite par le premier ministre au cours d'une visite à la réserve indienne de Wikwemikong, île Manitoulin, appartenant à son comté d'Algoma-Est. M. Pearson a parlé d'un grand rassemblement des Indiens de l'Amérique du Nord à l'occasion du centenaire.

Il se peut que Wilkwemikong devienne un centre de culture indienne, a affirmé M. Pelletier. Il tient déjà un festival annuel moins important, toutefois, que les assises annuelles indiennes de Banff, Alberta, ou le festival de la vallée Qu'Appelle, en Saskatchewan.

Une pionnière de Vimy: Mme Marie-Bernadette St-Arnaud

Le 2 février, la grande famille de Mme Marie-Bernadette St-Arnaud s'assembla à la salle paroissiale pour célébrer son quatre-vingtième anniversaire de naissance.

Vers trois heures et demie de l'après-midi, toute la famille se rendit à la salle pour accueillir Mme St-Arnaud. A cinq heures et demie un souper buffet fut dégusté avec appétit. On y compta 103 convives. Avant de se mettre à table, M. l'abbé Ricard, curé, récita le bénédicité. Mme St-Arnaud était à la table d'honneur avec le curé et les neuf enfants. Après le souper, Lucien et Paul St-Arnaud furent chargés de faire chanter les arrière-petits-enfants. Quelques adultes contribuèrent avec de belles chansons de fête. Pour terminer la veillée les adultes ont joué aux cartes et l'animation ne manquait pas. Les enfants présentèrent à leur mère une jolie plante naturelle. Connaissant le goût de Mme St-Arnaud pour la culture des plantes, la famille Laplante lui présenta aussi une belle plante naturelle. Un télégramme portant des voeux, fut envoyé par M. et Mme Georges Greenwood, d'Oregon. De jolies cartes de fête de ses petits-enfants éloignés vinrent porter l'affection de ceux-ci pour leur vénérée grand-mère.

Mlle Marie-Bernadette Normandeau naquit en 1884 à St-Etienne de Beauharnois, P.Q. Elle quitta sa famille à l'âge de seize ans et vint dans l'Ouest avec son frère, l'abbé J.-A. Normandeau. En 1901, désigné pour la paroisse de St-Pierre de Villeneuve, il s'y rendit accompagné de sa soeur qui s'occupa de l'enseignement pendant les années qu'elle demeura dans cette localité. En 1902, le curé Normandeau fut chargé de la paroisse de Legal et sa soeur, Marie-Bernadette le suivant devint sa dévouée ménagère. C'est là que Mlle Normandeau rencontra M. Télesphore St-Arnaud qu'elle épousa en 1903. Ils devinrent propriétaires d'un magasin général. En 1912, ces pionniers sont venus à Vimy. M. St-Arnaud s'acheta plusieurs quarts de terre où sa famille de neuf enfants grandit et s'épanouit. M. et Mme St-Arnaud étant tres intéressés à la vie intellectuelle et spirituelle des enfants, s'occupèrent de trouver des fonds et les matériaux nécessaires à la première école bâtie en 1919, ainsi que la première église ouverte au culte en 1920.

L'aîné des enfants se maria le 3 février 1925 et le dernier le 17 octobre 1950. Gustave mourut le 20 février 1944. M. Télesphore St-Arnaud, à son tour, retourna à la maison du Père le 15 janvier 1948. Son épouse resta avec Paul, alors âgé de 22 ans. Depuis quelques années, Mme St-Arnaud demeure dans une petite maison bâtie dans la cour de la ferme paternelle. Malgré son âge avancé, elle jouit d'une parfaite santé. Toujours active, elle fait son ménage et est très heureuse d'accueillir ses enfants qui vont la visiter. Mme Jeanne St-Arnaud, épouse de feu Gustave; Thérèse (Mme E. Laplante); Lucien et Louis demeurent à Edmonton, et Blandine (Mme F. Landry); Julia (Mme A. Regimbald); Jeannette (Mme J. Burns); Paul et Albert demeurent à Vimy.

Les petits-enfants sont au nombre de 56 et les arrière-petits-enfants 50. Cela veut dire en plus des enfants mariés, une famille de 146. Parmi les petits-enfants les plus éloignés de leur famille et de leur grand-mère sont: Mme Georges Greenwood (Françoise Landry) et sa famille demeurent en Oregon; Mme Rick Wrenholm (Marie St-Arnaud) et sa famille demeurent à Vancouver; Richard Laplante est au noviciat des Franciscains à Montréal. Henri Regimbald qui est dans la marine est stationné à Halifax; Dolorès St-Arnaud, étudiante en médecine à l'université McGill à Montréal. Il y a aussi d'autres petits-enfants qui demeurent et travaillent dans le sud et le nord de l'Alberta.

Que Dieu vous garde en parfaite santé durant de nombreuses années encore, à l'affection de tous ceux qui vous chérissent, bonne et chère grand-mère St-Arnaud.

Sibonne Regimbald

FALHER

OUVERTURE DE L'EGLISE STE-ANNE:

La joie était grande dans le coeur des paroissiens de Falher lorsque, le soir du 25 décembre, ils assistèrent à la première messe chantée dans leur magnifique sanctuaire. La chorale exécuta à merveille la messe de Bourgignon et un nombre imposant de cantiques et de psaumes, sous l'habile direction de Sr Jean-de-Rome, c.s.c., Une foule énorme s'avança à la sainte Table pour recevoir la sainte Communion. Plusieurs amis des paroisses voisines vinrent partager la joie des Falheriens à cette occasion. La bénédiction officielle aura lieu très bientôt par Mgr Henri Routhier, o.m.i.

MARIAGE:

M. Denis Loiseau et Mlle Bernadette Fournier s'unirent dans le Christ, samedi le 18 janvier. Ce fut la première messe nuptiale dans la nouvelle église Ste-Anne.

BAPTEME:

Joseph-Normand-Michel, fils de M. et Mme Raymond Bruneau (née Elisabeth Fournier) né le 18 janvier et baptisé le 26 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Fournier.

Doris Labbé, gr. XI

LEGAL

GOURET:

Mercredi soir dernier, l'équipe de gouret des garçons s'est rencontrée à Westlock avec leur équipe locale. Le pointage était 7 à 4 en faveur de l'équipe de Legal.

Jeudi dernier, à la récréation du midi la patinoire a été témoin d'une chaude partie de broom ball entre professeurs et filles de la haute école. Est-ce par affabilité de la part des élèves envers les professeurs, toujours est-il que la victoire a été la leur. Félicitations à Angéline Labelle, Léonie Fortin, Simonne Regimbald, Lee Perreault et Lynne Colleaux qui ont osé affronter des quasi-étoiles sportives telles que MM. Dixon Keane, François Casavant, Donald Cyr et James Goulet.

Malgré le mauvais état des chemins nos élèves de l'école se sont quand même rendus à Westlock et à Morinville pour des parties de hockey et de ballon-panier.

Le succès en a favorisé quelques-uns et boudé d'autres; les filles ont remporté la palme dans une partie de ballon-panier à Morinville avec un pointage de 24 à 4. A Morinville également les garçons ont été défaits dans une partie de ballon-panier. Les garçons séniors ont gagné la partie de hockey à Westlock avec un pointage de 6 à 1. Félicitations à ceux qui ont remporté la victoire et à ceux qui ont été défaits nous souhaitons meilleure chance pour une autre fois. Il ne faut pas se décourager; la vie se compose de victoires et de défaites.

CHATEAU:

Au cours de la semaine dernière deux nouvelles inscriptions ont été faites au Château. M et Mme A. Pouliot sont venus monter à quarante le nombre des résidents. Il ne reste plus que dix places disponibles; avis à ceux qui désirent venir partager avec nous la paix et la tranquillité. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. et Mme Pouliot; d'avance nous sommes assurés qu'ils aimeront leur nouvelle demeure.

Mercredi le 19 à 8h. p.m., aura lieu au Château une partie de cartes organisée par le Club de récration du Château. Le prix d'entrée sera de cinquante sous et de beaux prix sont réservés pour les gagnants: trois pour les hommes et trois pour les femmes. Venez nombreux, jeunes et moins jeunes vous amuser tout en divertissant nos bons voisins du Château. Les recettes seront employées à procurer des divertissements aux résidents.

PREMIERS SOINS:

Lundi dernier, s'inaugurait au Centre récréatif et culturel le cours des Premiers soins; une quarantaine d'élèves sont inscrits, dont une vingtaine de l'an dernier; ceux-ci recevront la médaille à la fin de ce cours; une vingtaine sont de nouveaux élèves de première année. Les cours sont donnés par M. Jimmy Thompson, instructeur à St. John Ambulance.

Si d'autres personnes ont l'intention de s'inscrire on leur demande de le faire immédiatement, car plus tard ce sera trop tard.

HOSPITALISES:

Plusieurs personnes de la paroisse ont été ou sont encore hospitalisées à Westlock: MM. Joe Derrien, Paul Champagne, John Harold, Mmes M. Dzerk, Lucinne Montpetit et M. Laberge. A tous nous souhaitons un prompt et complet rétablissement. M. A. Grégoire a subi l'amputation d'une jambe; les dernières nouvelles étaient bonnes.

PICARDVILLE

Plusieurs paroissiens assistaient à la joute de hockey entre Westlock et Vimy à Westlock. Cette joute fut des plus intéressantes. Vimy fut victorieux par un pointage de 15 à 4. Ces jeunes, plein d'entrain, font honneur à leur paroisse.

Mme R. Calkins fut transportée d'urgence à l'hôpital Général d'Edmonton. Sa vie fut en danger pour quelques jours.. Elle donna naissance à deux petits garçons, dont un vit encore.

Mme Arthur Riopel est à l'hôpital depuis un mois, ainsi que M. Edouard St-Louis qui est à l'hôpital de Westlock depuis une semaine environ.

VISITEURS:

M. et Mme Alfred Calkins et leurs bébés, d'Edmonton.

M. et Mme R. Ouellette, Raymond et Normand, de Legal.

M. et Mme J. Cust et leur petit garçon, ainsi que M. et Mme Arthur Racine, de St-Albert, visitaient des parents et amis.

Les amis de M. et Mme Normand St-Louis se rendirent chez ces derniers, lundi, pour une partie de plaisir. Il va sans dire que tous se sont bien amusés jusqu'aux petites heures du matin. Connaissant ce jeune couple, tous savaient que les chansons n'y manqueraient pas.

Cette endroit de la paroisse devrait être appelé le rang des jeunes. Il y a déjà quatre jeunes couples installés sur des fermes, depuis deux ans; MM. Raymond et Jacques Breault, Normand St-Louis et Jean Deshoux. Deux des frères de M. Jean Deshoux ainsi que M. Roland Breault ont aussi du terrain dans le voisinage.

On annonce un concert d'amateurs, le 22 février, au profit des joueurs de hockey. Ce concert aura lieu à la salle publique du village.

De Red Water, nous apprenons que 22 couples sont allés en convention à Las Vegas — en avion —, parmi eux mentionnons: M. et Mme Edmond Préfontaine (Thérèse St-Louis). Cette convention avait lieu sous les auspices de General Retail Merchant's Association.

MARIE-REINE

Lundi soir le 3 février, avait lieu une récollection d'ACR. Il y eut messe suivie d'une réunion à la salle paroissiale, présidée par le R.P. Huguerre, o.m.i.

Mardi soir 4 février, avait lieu une assemblée afin d'élire un nouveau commissaire d'école, remplaçant M. Adrien Fournel sortant de charge. M. Hector Comeau fut élu. Le conseil se compose des commissaires suivants: MM. Léo Laitres, Méridée Lavoie et Hector Comeau.

Baptême: dimanche le 2 février, fut baptisé Gérard-Majella, enfant de M. et Mme Camille Boucher (Laurette Proulx). Parrain et marraine: M. et Mme René Garant (Raymond Boucher), de Donnelly, soeur et beau-frère du bébé. Le R.P. Huguerre, o.m.i., officiait au baptême.

Félicitations aux heureux parents.

M. et Mme Léo Laitres ont eu la visite d'une soeur de Mme Laitres, Mme Roland Maurier et ses deux enfants, d'Edmonton.

Nos voeux de prompt rétablissement à nos malades à l'hôpital de Peace River: M. Héraclius Tremblay, Mme Gérard Blanchette et Mlle Céline Dostie.

Le jeune Alain Rodrigue est revenu chez lui après avoir passé près d'une semaine à l'hôpital à la suite d'un petit accident survenu en tombant.

MORINVILLE

ACTIVITES PAROISSIALES:

Samedi le 7 février dernier, notre pasteur le R.P. Desgagné, accompagné de MM. Léon Riopel et Ephrem Rousseau, tous deux commissaires de l'école Thibault, se sont rendus au Collège Saint-Jean, d'Edmonton, afin d'assister à l'assemblée de l'Association des Commissaires bilingues de l'Alberta, dont M. Paul Chauvet, de Legal, est président. Le but de cette rencontre était de préparer un mémoire pour MM. Dunton et Laurendeau, afin d'obtenir auprès du fédéral plus de français dans nos écoles. Il parait qu'il ne faut jamais être défaitistes. Espérons que leur démarche ne sera pas inutile.

La partie de cartes des Dames du CWL, qui eut lieu dimanche soir à la salle de la Légion, n'a pas été ce qu'on peut appeler un succès. Dans l'après-midi, c'était l'ouverture du "Bonspiel" au curling. C'est ce qui explique le peu d'assistance à cette partie de cartes.

DIVERS:

MM. Paul Hogue, Oscar Hittinger, Georges Kieser, André Sabourin et Mathias Tellier suivent des cours de comptabilité et de gérance de la ferme, au Centre récréatif de Legal. Il s'agit de cours de trois ans. Ces cours sont donnés par M. Frank Belyea, d'Edmonton, assistant de M. Fontaine, agronome du district.

M. Roméo Froment est propriétaire d'une belle maison neuve qu'il a fait construire récemment. M. Georges Lesburg, de la campagne, viendra l'habiter prochainement avec sa famille.

Mme Tony Schafers est hospitalisée à la suite d'une intervention chirurgicale.

Au delà de 400 personnes ont assisté, mercredi dernier, à la salle communautaire, à une importante assemblée que dirigeait M. Taylor du département de la Voirie. A l'issue de cette assemblée, nos gens ont appris la décision du département de construire un simple chemin, à l'ouest de Morinville. Le chemin en question passera juste au milieu de la cour à déchets pour se continuer en droite ligne vers le nord. C'est un projet qui s'effectuera au cours de l'été.

PETITES ANNONCES:

Samedi le 15 février prochain, aura lieu à notre arène, une démonstration de patinage de fantaisie, sous la direction de Mlle Gisela Dietrich, d'Edmonton. Cette dernière donne de ces cours à nos jeunes depuis le 15 décemble. Le tout débutera à 2h. A la suite de ceci nous assisterons également à des danses natives que donneront les Indiens de la réserve. Pour clôturer tout ceci, les vieux de 35 ans et plus rencontreront les Braves de la réserve, dans une joute de gouret.

Samedi le 22 février, les pères et mères des Scouts, Guides, Louveteaux et Jeannettes sont cordialement invités à un souper, commençant à 6h.30 p.m., à la salle communautaire. Pour de plus amples détails, veuillez vous informer auprès de Mme Helen Rousseau ou encore à M. John Saunders.

HOCKEY:

Jeudi soir, à notre arène, Vimy 11, Morinville 3. Morinville semble vouloir répéter le geste de l'année dernière. Après avoir gagné tout l'hiver, quand viennent les éliminatoires ils perdent.

Dimanche à Redwater, les nôtres ont essuyé une autre défaite avec un pointage de 4 à 2. J'ai eu beau dire à nos joueurs "Come on, boys, forget that you're playing in the bathtub, and make a score", ça n'a rien donné, ils ont perdu quand même.

—Il y a quelque chose de pire dans la vie que de n'avoir pas réussi: c'est de n'avoir pas essayé.

Roosevelt

* * *

—Ceux qui renoncent sont plus nombreux que ceux qui échouent.

Henry Ford

* * *

—Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu d'avance.

Foch

BONNYVILLE

La semaine dernière, avaient lieu, en l'église St-Louis, de Bonnyville, les funérailles de M. René Chatel, décédé à l'âge de 55 ans. Le défunt était célibataire et fils de Mme Armand Mercier, de Bonnyville. Plusieurs personnes assistaient au service qui était sous la direction du Salon mortuaire Memento. "La Survivance" offre ses condoléances.

Dans le domaine des sports, les foules continuent d'affluer pour encourager leurs héros, d'un côté comme de l'autre. Les perdants semblent à peu près aussi méritants que les gagnants. Tous déploient une splendide exhibition de hockey. Les Pontiacs sont encore en tête de la ligue et finiront les joutes régulières le 12, à Vermillon. Puis bientôt après commenceront les semi-finales, puis enfin les finales. Il est question que les Pontiacs de Bonnyville s'engagent aussi dans les joutes provinciales-B dont ils détiennent la coupe depuis l'an dernier.

Vimy

M. et Mme Benoit Gagné ont fait un voyage à St-Paul, accompagnés de Laurette Ringuette et Louis Gagné qui ont pris part à une retraite fermée dirigée par l'aumônier général de la Jeunesse catholique, l'abbé Cliche.

A l'occasion du 74e anniversaire de naissance de Mme Arthur Provincial, tous ses enfants sont venus lui offrir un beau cadeau. Un délicieux gâteau lui a été présenté par les Filles de Jésus, ce cadeau lui a fait grandement plaisir. La soirée se termina par un goûter préparé par ses enfants et apprécié de tous.

Dimanche plusieurs personnes assistèrent au Bingo et concert organisés par le Club 4-H. Il y eut chants et comédie, très bien rendus. Le tout au profit du club. Ce succès est un encouragement pour nos jeunes.

Le 6 février, Senior à Morinville, Vimy 11, Morinville 2.

Le 8 février, Midget à Vimy, Dapp 3, Vimy 5.

Le 9 février, Senior à Westlock, Vimy 14, Westlock 4; Midget à Vimy, Faucet 2, Vimy 15.

M. et Mme Ephrem L'Heureux ont modernisé leur magasin en y installant un congélateur et de nouvelles étagères.

Dimanche le 9 février, eut lieu un souper de famille chez M. et Mme Rosaire Fortier, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Rosaire Fortier.

Une belle soirée de famille eut lieu chez M. et Mme Robert Huot. Parents et amis ont passé une soirée intéressante.

EGG LAKE

M. et Mme Armand Ostiguy vinrent d'Edmonton pour visiter M. et Mme L. G. Amiot et les ramenèrent avec eux pour passer quelques jours à Edmonton.

Nous sommes heureux de voir une machine qui travaille dans le chemin partant de la grande route 46 jusqu'à un mille et quart du bureau de poste de Egg Lake. Les arbres ont été coupés pour élargir le chemin. Nous avons bon espoir que ce bout de chemin, qui donnt toujours de la misère aux autobus d'école, sera refait l'été prochain.

M. et Mme Denis Amiot et leurs deux fillettes passèrent quelques jours à Edmonton dernièrement. Le petit Richard demeurera avec sa tante denise (Mme Bernard Amiot).

Henri Paré et Mike Przysiezny sont partis pour aller travailler à McMurray, où ils sont à l'emploi de la Tri-City Drilling Co.

TANGENTE

Félicitations à Mlle Vivianne Langlois, fille de Mme Yvonne Langlois et de feu Léo Langlois, à l'occasion de son mariage à M. Roman Carbone, mercredi le 5 février.

En voyage d'affaires à Edmonton: MM. Jos. Chénard, Gustave,. Guy et Maurice Paradis.

Mme Jos. Gillon revient parmi nous après avoir passé un mois à visiter ses parents au Manitoba.

Mlle Suzanne Bouchard visite sa mère à St-Albert durant la fin de semaine.

Une assemblée de l'Action rurale eut lieu le 4 février. Etaient présents: le R.P. C. Desrochers, M. P. Soulodre, de Girouxville, M. et Mme J. Labrecque, Mme A. Dion, M. G. Dufour, de Spirit River, le R.P. L. Lafontaine et plusieurs membres de Tangente.

Nous désirons annoncer à nos amis des paroisses avoisinantes que nous aurons un souper chaud, suivi d'une partie de cartes, dimanche le 16 février. Bienvenue à tous!

Commissaires . . .

(suite de la page 1)

cette assemblée samedi dernier avec des représentants des districts scolaires de Bonnyville, St-Paul, Vimy, Morinville; McLennan, Falher ainsi qu'un représentant de l'AEBA dans la personne de M. Lang. Quelques Pères Oblats du Collège prêtèrent également main-forte aux délibérations.

Diverses applications du programme de français furent expliquées par chaque représentant des districts scolaires présents.

Dans St-Paul, le français est présentement enseigné à tous les élèves, dans toutes les classes. Il en est de même à Bonnyville, Morinville et Falher car un personnel qualifié se partage le travail dans ces écoles.

Dans Legal, l'on mentionnait que 9 des 20 instituteurs ne sont pas de langue française. Par conséquent, il est plus difficile d'offrir les cours de français aux élèves que le désireraient et comme le district scolaire de Legal est maintenant incorporé dans le comté de Sturgeon, ceci restreint de beaucoup l'autorité locale.

Dans McLennan, la majorité à peine des élèves est de langue française. Par conséquent, le problème local est un peu différent des grands centres bilingues mentionnés plus haut.

Il fut résolu que l'on ferait imprimer et envoyer aux parents des questionnaires-circulaires portant sur le problème local de l'enseignement du français.

Ensuite, il fut résolu que l'on demanderait un inspecteur de français engagé et payé par le gouvernement provincial afin d'aider et d'encourager l'enseignement de cette langue, avec approbation de l'AEBA.

Un meilleur service de la télévision en français pour nos écoles est également requis et en plus, une suggestion sera faite au Gouvernement du Canada d'octroyer des bourses pour qualifier nos instituteurs et institutrices bilingues, car le nombre est très insuffisant présentement.

Le choix d'un drapeau national distinct s'impose pour nos écoles, en plus de l'adoption de "O Canada" comme hymne national.

Le R.P. Champagne nous parla des débuts du Collège d'Education en Alberta, l'automne dernier, et des grands sacrifices consentis par la Congrégation des Pères Oblats dans cette fondation, car ni le gouvernement de l'Alberta, ni aucun autre gouvernement n'a aidé jusqu'à maintenant, cette fondation de base de la survivance française en Alberta et dans tout l'Ouest canadien.

J.O.P.

Journaliste appréhendé à Innsbruck

Innsbruck. — Un journaliste canadien, M. Michael Sone, correspondant sportif du "Vancouver Daily", a été arrêté par la police autrichienne. Il a été appréhendé pour avoir causé du tapage et refusé d'obtempérer aux ordres de la police.

M. Sone avait été découvert dans la loge de la famille royale néerlandaise — où se trouvaient la reine Juliana et le prince Bernhard — pendant les épreuves de patinage artistique féminin.

On demande d'abord poliment au journaliste de se retirer puis, devant son refus, il fut arrêté et emmené jusqu'au commissariat.

Un porte-parole de la police a précisé que M. Sone sera déféré aux autorités locales.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Le 5, messe à Pleasant View Lodge où il y eut 13 communions.

Le 6, notre aumônier prête mainforte au Père Knapen — en charge de la paroisse durant l'absence du curé qui nous reviendra le 22 — pour les confessions des enfants, et le 7, communion d'environ 200 enfants.

MM. Henri Lamay, de Enilda, et Joseph Gagnon, de Slave Lake, sont retournés à leurs occupations.

Sont encore avec nous: Mmes Jeanne Garand, de Falher, et Paulette Bisson, de Guy, Yvonne Gervais, de Falher; Gabriel Boucher, de Jean-Côté — l'abbé Tardif est venu le voir le 9 —, Jean Baptiste Peyre, de High Prairie.

Mme Yvette Morigeau, de Kinuso, est retournée chez elle; Cécile Gagné, de Guy, a suivi son exemple — exempla trahunt —.

Jean-Se-Pu

St-Thomas d'Aquin

Nous apprenons que le jeune bébé de M. et Mme Maurice Demers a dû être hospitalisé. Nous leur assurons le secours de nos prières pour son prompt rétablissement.

Nos sympathies à M. Aimé Goudreau et la famille éprouvée à l'occasion de la mort de M. Clair Rivard survenue récemment à Beaumont.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. et Mme Tellex Gallant se sont approchés de l'école et de l'église en déménageant dans le district de Strathern Heights.

M. l'abbé Hébert bénissait, récemment, le mariage de Marcel Handfield à Mlle Anne Boratynec. Gilbert et Denis Chalifoux assistaient à l'autel, tandis que MM. Léonard et Maurice Olson chantèrent la messe et présentèrent des cantiques appropriés.

M. Edouard Proskow, oncle, présenta Mlle Boratynec à l'officiant. La mariée était rayonnante dans sa toilette de satin brocade blanc, son voile trois-quarts et un joli bouquet d'orchidées blanches.

Les filles et garçons d'honneur étaient: Mlles Marie-Rose Ulliac, Josephine Drabat et Eveline Sorrewski, MM. Cyril Royer, Fernand Handfield et Len Proskow.

Après un délicieux repas servi à la demeure de M. et Mme Handfield, sur la 74e avenue, le cortège nuptial se didigea à la salle Bellevue de Saint-Paul pour le souper buffet et la danse traditionnelle.

NAISSANCE:

Nous offrons nos félicitations à M. et Mme Raymond Heeneryck (née Préville) à l'occasion de la naissance d'un garçon, Marc-Raymond-Georges. M. et Mme Georges Heeneryck, grands-parents de l'enfant, eurent l'honneur de servire comme parrain et marraine au baptême.

Les membres du Club Lajeunesse se réunirent chez M. et Mme Richard Arcand, dimanche soir le 9 février, pour leur soirée sociale mensuelle. Inutile de dire que tous ont bien joui de l'hospitalité de leurs hôtes.

Nous apprenons avec joie que la dame gagnante des tartes aux pommes, initiative d'un concours organisé par le post radiophonique CFRN, fut Mme Philips de la paroisse Sacré-Coeur, d'Edmonton. Espérons que l'intérêt pour cette activité continuera et qu'une dame de St-Thomas sera prochainement gagnante du "gros lot" de $50.00.

—N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire; car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme.

René Bazin

Annonces classées

A l'Académie Assomption

On nous répète souvent que les filles de la Haute Ecole sont moins généreuses que leurs petites compagnes quand il s'agit de donner pour les missions. Mais, le 4 février, à la Journée de la Ste-Enfance, les élèves de 6e avec leur enthousiaste S. Joseph-Ernest, ont trouvé le moyen de nous toucher le coeur et... nous ouvrir la bourse. D'abord, c'était la petite séance variée et bien vivante où évoluèrent devant nous Africaines, Esquimaudes, Indiennes dans leurs plus beaux atours, petits oiseaux païens, missionnaires dévouée et... assassinés.

Pour finir en triomphe, arrivée surprenante d'une Soeur Blanche d'Afrique, d'un Père Dominicain et de deux religieuses missionnaires de l'Assomption. Ils sont fatigués du voyage et sans doute que l'émotion les gagne car, ils ne nous adressent pas la parole. Sont-ils gênés? Peut-être... ils n'ont que six ans. Et ce sont ces quatre trésors qui nous tendent la corbeille. Qui pourrait refuser? Le soir, alors qu'on répète pour les parents, eux aussi sont charmés et donnent généreusement.

Samedi soir, c'est un tout autre événement chez nous. Enfin, notre fameux Hootenanny. Au delà de 150 jeunes se réunissent pour chanter et danser. L'organisatrice de la soirée, Alice Lessard, remet le micro à notre habile maître de cérémonie, Robert Motut, et nous entendons d'abord le quatuor que composent Raymond Villeneuve, Richard Chénier, Paul Gagnon et Marcel Lussier. C'est vraiment magnifique pour un groupe qui travaille ensemble que depuis si peu de temps. Mme Paul Bouchard et son mari nous font entendre des folklores harmonieux, et nous nous joignons à eux pour les refrains si chantants. Nous aimons surtout le petit chant si joli qui est la composition personnelle de Mme Bouchard. Mme Zou-Zou Watson (Lucienne Sabourin, autrefois le Bonnyville) nous sert un vrai régal de chansons gaies, tristes, enjouées, mais toutes très mélodieuses. Puis, nous dansons. Nos compagnons sont très gentils, nous les aimons beaucoup et il y en a plusieurs à qui nous aimerions donner des "leçons privées en pas rythmés". Ou peut-être que Mlle Lefebvre accepterait quelques gars aux leçons de gymnastique...

Après un bon goûter, nous applaudissons chaleureusement les organisatrices, les parents venus se réjouir avec nous, et les religieuses qui ont permis et encouragé cette soirée. Merci à M. l'abbé Sévigny qui est venu faire un petit tour et qui s'intéresse à notre bien-être en tout. Félicitations à la 11e année pour une activité très bien réussie !

Les Conventions de nos professeurs coïncident avec le début du Carême, et les pensionnaires partent pour chez elles le soir du Mercredi des Cendres. Comme pénitence, quatre jours de congé, ce n'est pas mal du tout... Il faudra se reprendre...

SAINT-JOACHIM

Lundi le 10 février à 10h. a.m., avait lieu à St-Albert les funérailles de Mme Marie-Denise Lambert (née Arsenault). Le service funèbre fut célébré par le R.P. Chevrier, o.m.i., curé, et la sépulture dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. A.-F. Baril, A.-T. Brosseau, P.-R. Gaboury, G. Gauthier, M. Phillipchuk et E.-F. Pitre.

Mme Lambert, qui est décédée le 7 février au Foyer Youville, était âgée de 93 ans, elle laisse dans le deuil trois fils: Frank, de Pleasanton, Cal., Walter, de Hayward, Cal., et Théodore, d'Edmonton, ainsi que 17 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants; un frère, M. André Arseneault, de Bonaventure Rivière, P.Q.

A M. T. Lambert ainsi qu'aux autres membres de la famille nous offrons nos sincères sympathies.

Mme Lambert a été pendant de nombreuses années membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Ayons donc pour elle une pieuse pensée dans nos prières.

A l'occasion de la fête des Rév. Pères Oblats, il y aura un concert qui leur sera offert, sous les auspices du Club Alouette junior, dimanche prochain le 16 courant, lans la salle de l'école Grandin à 8h.15 p.m.

Rendons hommage à nos Pères qui se dévouent pour nous et prouvons-leur notre reconnaissance en assistant nombreux à ce concert.

La prochaine assemblée des Dames de Ste-Anne se tiendra, mercredi le 19, dans le salon paroissial. M. Marcel Arcand, du département provincial du Service social, nous donnera une causerie sur l'adoption des enfants. Venez en grand nombre.

Mme Emile Boissonneault est actuellement dans la province de Québec où elle visite ses parents et amis.

M. Ray. Robert passe ses vacances à San Francisco.

Baptême: Paulette-Marcelle, fille de M. et Mme Robert Marchand. Parrain et marraine: M. Jean Duteau et Mlle Marcelle Marchand.

Collège Saint-Jean

Chut!... Tu peux monter, cher Lecteur. Mais enlève tes souliers, il ne faut pas faire de bruit. "Pourquoi toutes ces cérémonies? Parbleu! J'ai failli ne pas te le dire. C'est qu'aujourd'hui, cette nuit du 9 février, dis-je, puisqu'il dépasse minuit, nous montons ensemble en plein dans le quartier des élèves des Arts. Vite, entrons dans ma chambre... Dissimule-toi derrière mon casier tandis que je secoue mon compagnon.

—Robert, réveille-toi, vite... il faut te dire quelque chose.

—Eh...

—Tu ne le croiras pas.

—Eh hum...

—Un bon nombre de filles de l'Académie deviennent gentilles.

—Quoi!

—Et les bonnes soeurs aussi...

—Vraiment? Tu es fou?

Bon, le voilà réveillé. Je lui passe une cigarette; excuse-moi, et une à vous aussi.

—Tu sais leur "hootenanny", ça n'a pas été gâché. Même, il rapportera un réel succès; non extraordinaire mais... fabuleux.

—Eh bien, alors? D'ailleurs, qu'est-ce que ça peut bien me faire?

—Qu'est-ce que ça peut bien faire! Espèce d'innocent, tu ne réalises pas que par le fait même l'Académie vient de dépasser le Collège?

—Impossible.

—Impossible? Avec notre ancien confrère de classe, Robert Motut comme M.C.? Avec Ray Villeneuve, Paul Gagnon, Richard Chénier et Marcel Lussier, aussi de nos anciens pour nous entraîner avec les chants les plus variés? Qu'aurais-tu pu demander de plus?

—Ah, je sais...

—Mais je le sais — M. et Mme Bouchard pour nous faire vivre les richesses du folklore canadien-français... "Il était un petit navire..."

—Assez, assez, garde tes richesses de je n'sais trop quoi pour toi-même.

—Si c'est ça, je m'tais! Oh! Mais Robert, pourquoi n'as-tu pas voulu venir?

—Bien...

—Il n'y a pas de doute! Toi aussi tu t'aurais laissé captiver par la voix, je dirais... presque envoûtante de Mlle Georgia Sabourin. Oh! mais ses chansons en français, en anglais, et surtout en espagnol nous transportaient dans un autre monde... Qu'avait-elle à chanter, "Pourtant, il y a le Paradis..."? Nous y étions.

—Comme ça, tu t'es bien amusé?

—Oh! Mais, ce n'est pas tout. La danse — tu n'en aurais pas cru tes yeux, tes oreilles, tes...

—Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir de si formidable dans la "Polka" et la "Square dance"?

—Va donc te cacher... Nous avions de la danse moderne... Oui... M-O-D-E-R-N-E. D'ailleurs, je viens de te dire qu'un réel changement semble s'être opéré à l'Académie.

—Tu peux bien parler. N'es-tu pas l'effronté qui, il y a à peine trois semaines "scribouillait" deux pages d'insultes les plus impertinentes contre nos académiciennes? Et que la censure du journal à libre expression qu'il ne faut pas nommer... Heh, heh... bien, t'informera qu'il manquait de place...

—N'inquiète-toi pas? J'étais loin d'être le seul à n'en rester bouche bée. Même Bob Motut, de son air grave disait: "Il faut remercier les Soeurs, car je crois que c'est la première fois dans l'histoire de l'Académie que des garçons et des filles peuvent se rencontrer de cette façon agréable".

—Crois-tu qu'au Collège nous aurons le courage de les imiter?

—Hum... Chut! Eteignons nos cigarettes, je viens d'entendre le Préfet...

Raymond Laforce

—Nous avons la grâce d'état pour la difficulté d'aujourd'hui, pas pour celle de demain.

Pierre l'Ermite

* * *

—Vivre, en vérité, ce n'est pas traverser une plaine.

Proverbe russe

La semaine

Dans le monde

(suite de la page un)

de complot impérialiste contre la souveraineté de la république de Chypre.

Le secrétaire du Foreign Office, M. Robert Butler, qui accompagnait Sir Alec à Ottawa, se rend à New York pour discuter du problème cypriote avec M. Thant avant de rejoindre le chef d'Etat britannique à Washington où il a des entretiens avec le président Johnson.

* * *

Taïpek. — La Chine nationaliste rompt ses liens diplomatiques avec la France en guise de représailles contre la reconnaissance de la Chine communiste par le gouvernement de Paris, qui ne riposte pas. Les milieux diplomatiques disent que ce geste du gouvernement de Formose a sorti le président de Gaulle de l'embarras, car il n'aurait pas voulu de son gré rompre avec son vieil ami le président Chiang Kai Shek.

* * *

Miami. — Cuba coupe la distribution d'eau à la base navale américaine de Guantanamo et La Havane annonce que cette base ne recevra pas d'eau potable tant que les 36 pêcheurs cubains n'auront pas été remis en liberté par les Etats-Unis. Ils avaient été pris en flagrant délit à faire la pêche dans les eaux territoriales américaines au large des côtes de la Floride et leurs bateaux furent saisis. Le président Johnson donne ordre à la base américaine à Cuba de se suffire à elle-même et le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, affirme solennellement que les Etats-Unis sont et resteront à Guantanamo et qu'aucun changement à cette situation ne peut intervenir sans le consentement mutuel des deux gouvernements.

* * *

Addis-Abeba. — De sanglants combats se multiplient entre les troupes somaliennes et éthiopiennes, dans les régions frontalières de leurs deux pays. Le secrétaire général des Nations-unies, M. Thant, lance un pressant appel pour établir la trève et le premier ministre de Somalie et l'empereur d'Ethiopie accueillent cette demande, mais continuent de s'accuser mutuellement d'empiètement sur leurs territoires.

* * *

Washington. — La veuve de l'assassin présumé du président Kennedy, Mme Marina Oswald, a réitéré devant la commission présidentielle d'enquête sa conviction que son mari est effectivement le meurtrier du chef d'Etat et déclara devant les journalistes que son mari s'était mis à se conduire d'une manière "anormale" après son retour d'Union soviétique en 1962.

* * *

Bangkok. — Les ministres des Affaires étrangères de Malaisie, d'Indonésie et des Philippines remportent un certain succès dans leurs efforts pour régler la dispute entre eux, concernant la Fédération de Grande Malaisie.

* * *

Paris. — Le général de Gaulle a accepté une invitation qui lui a été faite de se rendre en Uruguay au cours du voyage qu'il doit effectuer en Amérique latine, l'automne prochain.

Missionnaires jésuites canadiens faits prisonniers à Haïti

La mission des Pères Jésuites à Port-au-Prince, Haïti, n'existe plus. La Villa Manrèse qui l'abritait et qui était la propriété de cette communauté, est présentement occupée par la milice de Duvalier.

Le R.P. Paul Laramée et le frère Ross, accusés de possession de documents menaçant la sécurité de l'Etat, sont détenus à Fort Dimanche, prison réservée aux "ennemis du régime".

Le R.P. Hamel, à qui un ordre d'expulsion a été signifié, est attendu incessamment à Montréal. Et le R.P. Poulin, directeur de la Villa Manrèse, le R.P. Turcotte, le R.P. Robert Jean ont cherché refuge à l'archevêché de Port-au-Prince.

On ignore pour le moment le sort réservé à la mission des Oblats également en poste à Haïti et opérant principalement dans la région de Cap-Haïtien, sous la direction de Mgr Cousineau.

Le gouvernement de François Duvalier, accusé de tenir la population haïtienne sous une férule dictatoriale caractérisée par la terreur et la délation, s'était jusqu'ici contenté de menacer d'expulsion les missions catholiques canadiennes. Ces dernières évitaient avec le plus grand soin dans les sermons de leurs prédicateurs et leurs contacts quotidiens avec les Haïtiens, toute allusion à la politique.

L'arrestation et l'expulsion dont les membres de la mission des Jésuites sont victimes laissent prévoir une vague de persécution religieuse dans ce petit pays des Antilles dont le président se proclame officiellement "le grand-prêtre" de la religion vaudou.

Espagne: procès de 33 socialistes

Madrid. — Le procureur aurait demandé des peines de six ans de prison et 50,000 pesetas d'amende (environ $900.) pour 10 des 33 accusés militants syndicaux-socialistes jugés par le tribunal civil de Madrid, a-t-on appris récemment. Quatre ans de prison et 25,000 pesetas d'amende auraient été demandés pour les 23 autres accusés. L'audience a été consacrée aux interrogatoires et contre-interrogatoires des accusés, au réquisitoire et à la première plaidoirie de la défense. Tous les accusés ont hautement affirmé leurs convictions socialistes et plusieurs ont rappelé leurs activités de militants au sein du parti républicain au cours de la guerre civile. Certains d'entre eux n'ont pas craint d'évoquer la dictature du régime espagnol actuel.

* * *

—Tout ce qui vaut, coûte.

Mgr Canstantini

Attaquant le "nationalisme économique" du Québec, Robarts défend l'"Ontario Trade Crusade"

Toronto. — Le premier ministre de la province d'Ontario, M. John Robarts, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement ne saurait approuver toute politique économique provinciale qui tendrait à fragmenter l'économie du Canada.

M. Roberts, qui dirige à Toronto un groupement conservateur fort d'une majorité de 77 contre 31 députés dans l'opposition (24 libéraux et 7 néo-démocrates), faisait une allusion évidente au Québec, et plus précisément à la politique préférentielle économique du Québec.

A un journaliste qui lui demandait ce que l'Ontario avait l'intention de faire à ce sujet, M. Robarts a répondu que son gouvernement n'avait jusqu'à présent formulé aucune protestation officielle auprès du Québec là-dessus. Il a toutefois fait remarquer que plusieurs manufacturiers et industriels de l'Ontario étaient grandement troublés par ce problème. "Nous n'avons pas l'intention d'accepter une ligne de conduite pour répliquer au Québec, a dit M. Robarts, parce que je ne crois pas que ce soit la façon de régler ce problème".

NATIONALISME:

Qualifiant la politique du Québec de "nationalisme économique", M. Robarts a défendu l'"Ontario Trade Crusade", une initiative de son gouvernement. "Vous remarquerez, a-t-il dit aux journalistes, que nous demandons aux consommateurs d'acheter au Canada, non pas seulement en Ontario".

Au cours des deux dernières semaines (la session est en marche depuis le 15 janvier, à Toronto) deux députés conservateurs, MM. George Kerr, de Halton, et Louis Hodgson, de Scarborough East, ont exposé à la législature les cas de deux compagnies qui se trouvent dans des difficultés financières à cause de la politique du Québec. Dans un cas, il s'agissait de la compagnie Stanley Tools, d'Hamilton qui, selon le député, s'était vue menacée de boycottage si elle déménageait toutes ses opérations du Québec à l'Ontario; dans le second, il s'agissait d'une compagnie ontarienne qu'on a refusé d'identifier, qui aurait perdu un important contrat de l'Hydro-Québec, parce que ses usines de fabrication se trouvaient en Ontario.

M. Robarts a de plus confirmé qu'il recevra les co-présidents de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. "J'ai toujours été d'accord avec le principe de cette commission, a précisé le premier ministre. Je ne veux cependant pas présumer quelles seront ses conclusions. Nos discussions seront simplement amicales, pas du tout officielles", a-t-il terminé.

Lutte contre le cancer

Mexico. — Deux conférences, dont le thème sera "la lutte contre le cancer", s'ouvrent au Centre médical de Mexico. Les deux conférences, la conférence internationale sur le cancer et la conférence latino-américaine de canérologie, se dérouleront simultanément dans le hall principal du Centre médical. Parmi les délégués se trouvent le Dr Severo Ochoa, dont les travaux furent couronnés d'un "Prix Nobel" de médecine en 1959, le célèbre cancérologue mexicain Conrado Zuckermann et le professeur Alexander Haddow, de Grande-Bretagne, président de l'Union internationale contre le cancer.

1,000 autres autobus anglais pour Cuba

Londres — Cuba a pris une option pour l'achat, au cours des quatre prochaines années, de 1,000 autres autobus construits par la société Leyland Motors, annonce cette société.

Leyland a récemment accepté de fournir 400 autobus à Cuba, en dépit des protestations du gouvernement américain. Les premiers autobus seront livrés à La Havane en juillet.

Leyland fournira également des experts pour enseigner aux Cubains comment assurer l'entretien des véhicules.

CHFA annonce les gagnantes du concours "LE FRUIT DEFENDU" de la compagnie B.C. TREE FRUIT'S

1er prix:
Mme P. Martineau, de Legal,
30 paires de bas de nylon

2e prix:
Mme Maxime Gervais, de Falher,
20 paires de bas de nylon

3e prix:
Mme Jeanne Le Guerrier, de Fort-Kent,
10 paires de bas de nylon.

FELICITATIONS!

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 17 au 21 février 1964)

LUNDI: Jean Galot, s.j., "Le pouvoir de pardonner".
MARDI: H.-M. Guindon, s.m.m., "La beauté du monde"
MERCREDI: Société catholique de la Bible: "La tradition orale en Israel".
JEUDI: Abbé Jean-Claude Benoit: "La famille en Carême".
VENDREDI: Dr Robert Bourque: "Alcool, alcoolisme".

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

LUNDI AU VENDREDI
6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-Réveille
8.30—Manchettes
8.32—Radio-Réveille
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de Femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Sports
11.15—Jeunesse Dorée
11.30—Manchettes
11.31—Visages de l'Amour
11.45—Musique en dînant
12.00—Angelus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Journal agricole
1.00—Fémina
1.15—Psychologie
1.29—Manchettes
1.30—Plein soleil
2.00—Nouvelles
2.02—Sieste musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Divertissement
3.55—Sports
4.00—Radio-Journal
4.45—Insp. Tanguay
4.30—Boîte aux surprises
4.45—Radio S.-Coeur
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
6.00—Nouvelles
6.10—(selon le jour)
6.15—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—(selon le jour)
7.30—(selon le jour)
8.00—Information
8.30—(selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—(selon le jour)
11.00—Manchettes
11.02—Abat-jour
11.55—Radio-Ouest
12.05—Fin des émissions

SAMEDI
6.55—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.02—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Tante Lucille
9.30—Un beau samedi
10.00—Nouvelles
10.02—Vos Souhaits
10.30—Aven. de Tintin
11.00—Nouvelles
11.10—Un beau samedi
11.15—Vers demain
11.30—Un beau samedi
12.00—Angelus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.25—Sports
12.30— Avotre santé
12.40—Variétés
1.30—Nouvelles
1.32—Variétés
3.00—Nouvelles
3.02—Variétés
3.30—Variétés
4.00—Prog. Italien
4.30—Prog en cri
5.00—Langue b. pendue
5.30—Variétés
6.00—Reportage
6.30—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Samedi avec Paul
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE
8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade musicale
9.30—Prog. norvégien
10.30—Ballade musicale
11.00—Messe dominicale
12.15—Nouvelles
12.55—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. allemand
4.30—Heure du Rosaire
5.30—Septième jour
6.00—Radio-journal
6.30—Cabaret du soir
8.00—Informations
8.30—Cabaret du soir
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Musique de danse
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUNDI:
7.00—Ensemble vocal
7.30—Arts et Lettres
8.30—Toutes les scènes
10.30—Le bel âge

MARDI
7.00—Une chanson
7.30—Canada-français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concerts
10.30—Le bel âge

MERCREDI
7.00—Petit concert
7.30—Américain
8.30—Concert
10.30—Le bel âge

JEUDI:
7.00—Variétés du Qué.
7.30—Place publique
8.30—Symphonies
9.15—Trio vocal
9.30—Récital d'orgue
10.30—Le bel âge

VENDREDI
7.00—Chorale
7.30—Chasse
8.30—Histoire à 4 voix
9.00—Sérénade
9.30—Prog. hollandais
10.30—Le bel âge

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....
Adresse ....
Adresse ....

CHFA
"plein soleil"

Pour vous qui aimez la fantaisie et la chansonnette, c'est "Plein soleil", une émission jeune qui vous revient tous les jours à 1h.30, du lundi au vendredi, avec la diseuse Monique Gaube, le chanteur Joël Denis et le pianiste Paul de Margerie.

J'appartiens à cette partie de l'univers qui travaille de neuf à cinq. Ce qui n'est pas très exclusif, vous en conviendrez, à en juger par le nombre de personnes qui s'entassent, matin et soir, dans les autobus ou les trains de banlieue, qui s'engouffrent dans les ascenseurs des gratte-ciel.

Ce qu'il y a d'ennuyeux dans tout ceci, c'est que l'autre moitié du monde, celle qui ne travaille pas à l'extérieur, a le loisir d'agrémenter les tâches quotidiennes de la journée en écoutant des tas de choses intéressantes et amusantes à la radio. Il y a, par exemple, chaque matin au réseau français de Radio-Canada des émissions spécialement destinées à dérider les auditeurs et à leur apporter une lueur de gaieté, même par jour sombre.

Ayant entendu particulièrement parler de 'Plein soleil" qui jaillit dans tous les foyers, du lundi au vendredi à 1h.30, j'ai voulu écouter cette émission au titre si prometteur. Ayant réglé le volume d'un petit appareil transistor de façon à ne pas déranger mes voisins de bureau, j'ai donc écouté par un beau matin ce "Plein soleil" que réalise Denis Harbour.

Voici donc en résumé ce qui s'y est passé et ce qui s'y répète sans doute aussi tous les autres jours. J'y ai trouvé deux chanteurs bien connus, Monique Gaube et Joël Denis qui, à l'émission, ne font pas que chanter mais disent aussi des poèmes et interprètent de courts sketches. Le tout a commencé par une amusante discussion sur Pythagore. Monique croyait qu'il s'agissait d'un menusier grec... Mais Joël lui a expliqué que ce monsieur fabriquait en effet des tables mais qu'il s'agissait de tables de multiplication...

Puis les deux fantaisistes ont entraîné leurs auditeurs à l'époque où le robot sera roi pour se demander "ce qu'on fera quand on ne fera plus rien". Mais puisque, heureusement, les robots n'ont pas encore remplacé les chanteurs, Monique Gaube et Joël Denis se sont ensuite succédés pour interpréter une chanson, un poème, une chanson, un poème, risquant entre temps une bonne blague ou une parodie.

Et c'est ainsi qu'accompagnés au piano par Paul de Margerie, Monique Gaube et Joël Denis vous apportent chaque jour un rayon de soleil et de la bonne humeur à vous, Madame, qui vaquez aux soins du ménage, à vous Monsieur qui roulez vers un client et à vous tous aussi qui travaillez dans un bureau et qui, comme moi, pouvez toujours tendre une oreille vers votre radio de poche.

Le Kenya accuse la Grande-Bretagne

Nairobi. — M. Oginga Odinga, ministre de l'Intérieur du Kénya, a rejeté **sur la Grande-Bretagne la responsabilité** des récents événements à Zanzibar, au Tanganyika et en Ouganda, responsabilité qui lui incombe, a-t-il dit, pour avoir engendré dans ces pays des "situations explosives". A Zanzibar, a-t-il précisé, la Grande-Bretagne a encouragé l'injustice en permettant à une minorité de gouverner la majorité. Quant au Tanganyika et à l'Ouganda, "le personnel britannique, placé à des postes de responsabilité par les gouvernements de ces pays, ne s'est pas employé à favoriser des Africains de manière à ce que ces derniers deviennent aptes à remplir leurs fonctions, au contraire, le personnel britannique s'est servi de sa situation privilégiée pour éliminer les Africains placés sous ses ordres, créant ainsi une situation explosive". M. Odinga a révélé que "ces événements nous ont servi de leçin au Kenya et nous modifierons notre attitude en conséquence".

Le chapelet à CHFA

13. la paroisse de St-Edouard
14. La paroisse de St-Albert
15. Les employés de l'hôpital Général, d'Edmonton
17. La famille de M. et Mme Gérard Guindon et fils, de Falher
18. Le Conseil de Legal des Chevaliers de Colomb
19. La famille de M. et Mme Charles Guenette, de Falher
20. Les paroissiens, paroisse cathédrale de St-Paul
21. Les paroissiens de Dead-Bush, paroisse de Guy
22. La famille de M. et Mme Aimé Van Brabant, de St-Paul
24. La famille de Me Lilian Johnson, de Falher
25. Famille de M. et Mme Marie-Louis Bérubé, Beaumont
26. Les familles Paul Hogue et André Sabourin, de Morinville
27. La famille A. C. Vincent, de Bonnyville
28. Les Canadiens français, paroisse St-François, Edmonton-Nord
29. Les vieillards du Foyer Youville, de St-Albert.



Monique Gaube et Joël Denis sont les deux nouveaux animateurs de l'émission **Plein Soleil** que les auditeurs de CHFA peuvent entendre tous les jours, à 1h.30, du lundi au vendredi. Cette émission est réalisée par Denis Harbour; l'accompagnateur est Paul de Margerie.

Me Marcel Lambert, M.P., suggère d'abolir le droit d'appel des décisions de l'Orateur

Ottawa. — M. Marcel Lambert, député fédéral d'Edmonton-Ouest et ex-président de la Chambre des communes, a préconisé l'abolition du droit d'appel sur une décision de l'orateur de la Chambre alors qu'il portait la parole au banquet de clôture des débats inter-universitaires, qui se sont déroulés à l'Université d'Ottawa.

M. Lambert a également préconisé deux changements. Il voudrait tout d'abord qu'un député de l'opposition, qui a l'intention de demander à un ministre des éclaircissements sur un sujet quelconque, notifie ce ministre au moins 48 heures à l'avance et lui dise également sur quel sujet porteront ses questions.

En troisième lieu, l'ancien ministre des Affaires des anciens combattants a déclaré qu'il aimerait que l'on change notre système de votation en Chambre. "Ce système est devenu archaïque et désuet, disait-il. Il faudrait le moderniser".

M. Lambert avait intitulé sa causerie: "Mes impressions personnelles sur la Chambre des communes à titre d'ancien président". C'est donc à l'issue de ces impressions qu'il préconisa ces trois changements.

EVITER LES "COLLES":

"Un député, disait le conférencier invité, profite trop du fait qu'il a le droit de poser n'importe quelle question à n'importe qui durant les périodes réservées à cette fin. Il profite donc de l'occasion pour poser des "colles". La personne questionnée peut toujours refuser de répondre sur-le-champ, mais elle prend quand même des chances et se met ainsi souvent les "pieds dans les plats".

"Par contre, la personne notifiée aurait alors le temps de penser à son affaire, de prendre les informations nécessaires et d'examiner la question sous tous ses angles afin d'y répondre de façon à ce qu'on ne revienne pas dix fois sur le même sujet. Ce qui aurait pour effet d'éviter d'éterniser inutilement les débats de la Chambre des communes".

VOTE EXPEDITIF:

Pour ce qui regarde le système de votation qui existe présentement à la Chambre des communes, l'ancien ministre des Affaires des anciens combattants a déclaré que sa lenteur d'exécution faisait perdre un temps précieux en plus d'être influençable.

"La France et l'Angleterre possèdent des moyens de votation beaucoup plus expéditifs, disait M. Lambert, et il y a beaucoup plus de monde en chambre qu'ici. Ces systèmes sont de plus nullement influençable. En France, on vote électroniquement, et l'Angleterre possède un moyen aussi rapide. Tout se fait en l'espace de quelques minutes. Il n'y a pas de raison pour que le Canada demeure si en arrière".

AUTORITE PLUS RESPECTEE:

Quant à l'abolition du droit d'appel sur une décision du président, M. Lambert prétend que ce geste aurait surtout pour effet de maintenir un plus grand respect à l'endroit de l'autorité de la Chambre que représente l'orateur.

"Quand le président décide de déclarer hors d'ordre quelqu'un, une question ou une réponse, d'expliquer M. Lambert, on peut toujours en appeler de sa décision. Ce qui veut dire qu'on fait fi de lui et de l'autorité qu'il représente... et qu'on peut alors continuer de plus belle.

"A mon avis, on abuse trop de ce droit d'appel, et même s'il peut paraître des plus démocratiques, il devrait être aboli à tout jamais pour la bonne renommée de la Chambre et pour le plus grand bien de tous".

Avant d'en venir à ces conclusions, M. Lambert avait défini la Chambre des communes comme étant un corps qui discute et décide de toute question d'intérêt national, et non comme un corps purement administratif ou un bureau de directeurs.

Il a ensuite demandé d'avoir une plus haute estime des fonctionnaires et de pardonner leurs fautes. "Ces gens du service civil, disait-il, sont des humains comme nous tous. Ils font partie de la grande équipe canadienne dont chaque membre est sujet parfois à "échapper la balle", c'est-à-dire à commettre des erreurs".

Votre maison

INSPECTIONS LNH:

Vous êtes-vous déjà demandé quel était le but des inspections faites par les inspecteurs de la Société centrale d'hypothèques et de logement au cours de la construction d'une maison financée aux termes de la Loi nationale sur l'habitation? Ces inspections sont faites pour s'assurer que la maison construite est raisonnablement conforme aux normes de construction de maison, et suivant les plans et le cahier des charges soumis par l'emprunteur. Si, à un stade quelconque de la construction, on s'aperçoit qu'il y a manquement aux normes on attirera alors l'attention de l'emprunteur afin qu'il fasse corriger les défauts. Grâce à ces inspections, la Société centrale d'hypothèque et de logement peut s'assurer que la maison construite constitue une bonne garantie de prêt. Si les défauts relevés par l'inspecteur ne sont pas corrigés, il peut s'ensuivre l'annulation du prêt.

LA RESPONSABILITE DU BATISSEUR:

Lorsqu'on s'installe dans une nouvelle maison, il ne faut pas s'attendre à ce que tout y soit parfait. Lorsqu'il s'agit de préciser la responsabilité du bâtisseur et celle du propriétaire, généralement il est admis que le propriétaire est responsable de l'entretien seulement de sa propriété. Le bâtisseur doit corriger tous les défauts causés par du travail mal exécuté ou des matériaux défectueux. La plupart des bâtisseurs sont toujours désireux de collaborer. Cependant, le propriétaire doit être tolérant et se rappeler que le bâtisseur ne fait que diriger les travaux et doit se fier à d'autres pour leur exécution. Lorsque vous croyez avoir raison et que le bâtisseur est en défaut, formulez vos plaintes par écrit à qui de droit et ne tardez pas à le faire.

Le Cercle "Edmonton" de l'A.C.F.A.
invite tous les Canadiens français
d'Edmonton à écouter l'émission
"RADIO-BAMBINO"
tous les samedis à 12h.30 p.m.
sur les ondes de
C H F A

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

Les laïcs sont des collaborateurs

Joliette. — Parlant récemment du rôle des laïcs dans l'Eglise, S.E. Mgr Edouard Jetté, administrateur apostolique du diocèse de Joliette, a déclaré que le laïc dans l'Eglise n'est pas un soldat, mais un collaborateur.

L'Eglise, a-t-il ajouté, n'exige pas du laïc une obéissance aveugle, comme dans l'armée, mais elle l'appelle à être un coopérateur; il doit donc participer à l'élaboration et à l'exécution des programmes d'action.

Il a précisé que les laïcs engagés dans l'apostolat organisé ont comme mission particulière de faire connaître cette coopération.

Mgr Jetté a fait ces déclarations aux membres des mouvements d'Action catholique de son diocèse venus, comme chaque année, lui présenter leurs voeux. Il a traité du "laïcat d'Action catholique dans l'Eglise, à la lumière des débats du Concile". Il a souligné que les Pères du Concile avaient cherché à présenter l'Eglise sous un aspect plus vivant.

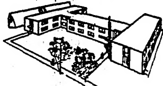
Le peuple de Dieu, a-t-il dit, constitue une image plus frappante de l'Eglise, une image qui a l'avantage d'avoir été utilisée dans l'Ancien Testament d'une façon très riche de sens. Le peuple de Dieu vit jusqu'au moment où il produit son fruit, le Christ, représentant de la création devant son Père, qui inaugure un nouveau peuple de Dieu auquel nous appartenons par le baptême.

* * *

—Tout est moyen, même les résistances. Nos vertus montent sur nos défauts, comme le lierre sur les murailles.

P. Charles, s.j.

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
Saint-Albert

HOMMES
26 au 28 mars
Dr S. Lynch
9112-115 ave, tél. 474-1758
M. Maurice Lavallée
10126-115 rue, tél. HU 8-3516
Me Guy Fontaine
9838-112 rue, tél. 422-8822

DAMES
18 au 20 février
Mme Ernest Langlois
Lamoureux, tél. 543-3142
Mme Roch Régimbald
Legal, tél. 65
Mme André Sabourin
Morinville, tél. R 206
Mme Lorenzo Provost
Picardville, tél. 342-2376

14 au 16 avril
Mme Eloi Pétrin
10233-114 rue, tél. HU 8-3947
Mme N. Mercier
10145-153 rue, tél. 489-4417
Mme Gérard Leblanc
St-Albert, tél. 599-6315
Mme A. Piché
11646-111A ave, tél. HU 8-3947

ACFA – Périodiques

10010 - 109e Rue
Edmonton

Veuillez m'abonner aux revues que j'ai marquées d'un signe (✓) dans la marge à gauche et trouver ci-inclus la somme de $.................. en paiement de ces revues.

Nom: ....
Adresse: ....
Téléphone: ....

LISTE DES REVUES

NOMS	Nombre de numéros	Prix
.... L'Action Nationale	10	$5.00
.... Actualité	12	2.00
.... America	52	9.00
.... Amis du Clergé	52	6.25
.... Anneau d'Or	6	5.75
.... Châtelaine - Revue Moderne	12	1.50
.... Documentation Catholique	24	7.25
.... Ecclésia	12	4.50
.... Etudes	11	9.75
.... Femmes d'aujourd'hui	52	11.00
.... François	17	2.15
.... Héros	20	2.50
.... Information Catholique Internationale	24	8.00
.... La Survivance	50	3.50
.... Le Devoir: quotidien	300	16.00
.... Le Devoir: hebdomadaire	52	5.00
.... Le Droit	300	12.00
.... Le Magazine MacLean (fran.)	12	1.00
.... Life	52	7.25
.... MacLean's Magazine	24	3.00
.... Maintenant	12	5.00
.... Message de l'Immaculée	11	1.00
.... News Week	52	8.00
.... Perlin Pin Pin	52	5.00
.... Prêtre et Apôtre	12	3.00
.... Relations	12	5.00
.... Revue des deux Mondes	24	16.50
.... Revue des Communautés religieuses	5	2.50
.... Revue Eucharistique	12	3.00
.... Sélection du Reader's Digest	12	4.00
.... Spirou	52	12.00
.... Time	52	8.00
.... Tintin	52	12.00
.... Vie Catholique Illustrée	52	[illegible].00
.... Vie Etudiante	17	1.50
.... Vie Spirituelle	12	1.50

Pour détendre, de la grande musique

(Ecrit spécialement pour la Survivance).

La musique évolut, dit-on. Il est des airs modernes hétéroclites, fracassants ou fades qui prétendent remplacer les airs qui ont reçu créance depuis un ou deux siècles.

Certes il ne faut pas affirmer que tout ce qui est ancien est beau et respectable en musique, surtout si on tient compte que nos instruments de musique sont plus au point que ceux du temps de Beethoven ou de Mozart.

D'autre part ce n'est pas parce qu'une pièce musicale est née depuis dix ans ou cette année, qu'elle est belle, valable et durable. En ce domaine, de la musique comme en tout autre, il ne faut pas craindre ce qui est inédit. Mais comme en poésie, en art plastique le jamais vu n'est pas un critère de beauté ou de valeur.

Et ce n'est pas ici une opinion personnelle que j'exprime. Certes il y a des nouveautés en tout art auxquelles on s'habitue après les avoir digérées. Mais le goût de l'étrange, du nouveau, ne doit pas nous amener à accepter tous les airs insolites qui nous inondent de nos jours.

Voici cependant un bel enregistrement Columbia ML-5922 consacré à Brahams. On peut ici entendre la Sonate pour piano et violon No 1 en sol majeur Opus 78 et la Sonate No 3 en Re mineur Opus 108.

Isaac Stern est au violon et Alexander Zakin est au piano.

Depuis 1878 et 1879 que ces deux pièces enchanttent l'humanité cultivée..

* * *

Puis voici un enregistrement Columbia consacré à Rachmaninoff (ML-5917).

Deux concertos magnifiques nous sont présentés. Le Concerto No 1 Opus 1 et le Concerto No 4 Opus 40 sont tous deux écrits pour piano et orchestre.

N'oubliez pas ceci: c'est le grand et génial pianiste français Philippe Entremont qui est au piano.

Du grand pianiste polonais on nous offre les Concertos Nos 1 et 4 pour piano.

Nous ne nous étendrons pas sur ces oeuvres musicales connues. Nous voulons surtout exalter encore une fois le talent d'interprète de Philippe Entremont. Les enregistrements de ce pianiste sont nombreux chez Columbia.

Rappelons encore que Philippe Entremont est déjà un vétéran du récital de concert. Il est né en 1934 à Reims. Il gagna un grand prix de piano à l'âge de six ans. C'est sa mère qui lui avait enseigné son art. En 1953, il devint Premier Lauréat et gagnant du Grand Prix du Conservatoire de Paris. Et depuis lors sa célébrité vole de pays en pays.

* * *

Puis c'est un album Columbia KOL-6000 d'un seul disque.

C'est de la musique de Broadway avec paroles anglaises. Stuart Ostrow présente Meredith Willson dans "Voici l'amour". C'est une saynète musicale avec Janis Paige, Craig Stevens, etc.

L'espace manque pour rappeler tous les participants.

Disque dans le goût moderne américain. On a fait mieux. On fera mieux encore. Ensemble agréable.

* * *

Voici mieux: Columbia OL-5990. C'est une pièce chantée aux multiples airs.

Rise Stevens, Adolph Green, John Reardon nous viennent avec Stéphanie Augustine et Kenneth Bridges.

Le tout est de Kurt Weill dans Lady in the Dark qui a procédé aux adaptations des airs.

Voici quelques titres: "Glamour Dream"; "One Life to Live"; "Wedding Dream"; "The Princess of Pure Delight"; "Circus Dream"; "Childhood Dream"; The Greatest Show on Earth", etc.

C'est du populaire, mais agréable, les airs chantés sont agréables et bien rendus.

* * *

Pour clore nous vous signalons un enregistrement Barclay CBLP-2022.

Tony Murena et son orchestre nous présentent divers airs. Ces pièces rendues avec accordéons sont agréables.

Voici quelques titres: "Les Comédiens" (Charles Aznavour); "C'est pas juste après tout" (Charles Aznavour et de C. Garvarentz); "Parce que tu sais"; "Cheveux fous et lèvres roses"; "Après la pluie".

Le tout n'est pas du grand art mais est fort reposant.

Vous avez là un choix éclectique et intéressant.

Rodolphe Laplante.

Une Belge veut créer de bonnes relations entre Québec et Ontario

Toronto. — Une jeune Belge, née au Canada, se consacre, dans ses moments libres, à susciter des rapports amicaux entre le Québec et l'Ontario.

Interprète pour une importante compagnie durant le jour, Marie-Rose Matton s'occupe du "Centre français d'informations" tous les soirs de la semaine.

Mlle Matton a installé ses bureaux dans les locaux du journal "L'alouette".

"Le but de ce centre, déclare-t-elle, est de donner aux Anglais l'opportunité de connaître les Français, leur langue et leur culture. En même temps, c'est un moyen de communication et de coordination pour les 20 organisations françaises qui existent à Toronto".

Le "motu proprio" de S.S. le Pape Paul VI sur les réformes de la liturgie

Rome. — "L'Osservatore Romano" du 28 janvier a publié le "motu proprio" "Sacram Liturgiam", daté du 25 janvier, par lequel S.S. Paul VI donne des instructions concernant la mise en application de la Constitution sur la liturgie. On se souvient que le Pape avait, le 4 décembre, mis en garde contre "une application arbitrairement anticipée" de la constitution "avant que n'aient paru à ce sujet les instructions officielles et que n'aient été dument approuvées les réformes à la préparation desquelles devront travailler les organismes spéciaux post-conciliaires".

Le document donne ces instructions sur les points qui sont immédiatement applicables et annonce, d'autre part, la création d'une Commission post-conciliaire sur laquelle on ne tardera pas à avoir des précisions.

Le motu proprio est un texte court, comportant une introduction et onze articles assez brefs. Le Pape commence par citer un des plus beaux passages de la Constitution sur la liturgie, celui qui présente la liturgie terrestre comme un avant-goût de la liturgie céleste. Il insiste ensuite sur la nécessité pour tous d'étudier la Constitution et de se préparer à l'appliquer. Il rappelle que les évêques ont le devoir, aidés par leurs prêtres, d'initier les fidèles selon leur âge et leur culture aux richesses de la liturgie et de les y faire participer toujours davantage. "Tout le monde sait, rappelle ensuite le Pape, qu'une grande partie des prescriptions conciliaires sur la liturgie ne pourra pas être appliquée dans un bref laps de temps, notamment parce qu'il faut revoir certains rites et préparer les livres liturgiques." C'est alors que Paul VI annonce la création d'une Commission dont le rôle principal sera de mettre en oeuvre les décisions de la Constitution. Le Pape veut cependant que ce qui est immédiatement applicable le soit sans tarder, afin que "les fidèles n'attendent pas davantage pour bénéficier des fruits de grâce que l'on peut en attendre", et il décide que la "vacatio legis" cessera le 16 février. Il précise quelles dispositions entreront en vigueur dès cette date. En voici l'analyse:

—L'Article I concerne la FORMATION DANS LES SEMINAIRES ET SCOLASTICATS. La réforme du programme des études prévue par les articles 16 et 17 de la Constitution devra être mise en oeuvre à la rentrée scolaire prochaine, en octobre. Il s'agit de donner à la liturgie la place qu'elle doit avoir dans la formation des futurs prêtres.

—L'Article II ordonne de constituer le plus tôt possible les COMMISSIONS DIOCESAINES, dont la création a été décidée par les articles 45 et 46. Il s'agit de trois Commissions: de liturgie, de musique sacrée et d'art sacré. Ces Commissions doivent promouvoir l'application de la réforme, sous la direction de l'évêque. Leur action doit être coordonnée; elle peuvent même être réunies en une seule. Au besoin, plusieurs diocèses peuvent se réunir pour établir une Commission commune.

—L'Article III met en vigueur l'article 52 sur l'HOMELIE DE LA MESSE des dimanches et jours de fête d'obligation. Cet article 52 déclare que "l'homélie, "par laquelle, au cours de l'année liturgique, on explique à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne", fait partie de la liturgie et ne doit pas être omise sans raison grave les dimanches et jours de fête "aux messes célébrées avec le concours du peuple".

—L'Article IV décide l'application de la disposition de l'article 71 prévoyant que le sacrement de CONFIRMATION peut être administré au cours de la messe.

L'Article V met en vigueur deux dispositions contenues dans l'article 78 de la Constitution sur le sacrement de MARIAGE. Le mariage doit être habituellement célébré pendant la messe, après la lecture de l'Evangile et l'homélie. Si le mariage est célébré en dehors de la messe, la cérémonie doit commencer par une brève exhortation (de nature catéchétique, dans l'esprit de l'article 35, paragraphe 3 de la Constitution), suivie de la lecture de l'épître et de l'évangile de la messe de mariage; elle doit s'achever par la bénédiction nuptiale (Rituel, titre VIII, chapitre 3).

—Les Articles VI, VII, VIII et IX concernent la récitation du BREVIAIRE.

Sans attendre la restauration générale de l'Office Divin, il sera permis, "dans la récitation qui se fait en dehors du choeur", d'omettre l'heure de prime, de ne réciter qu'une des trois "petites heures" (tierce, sexte et none), choisie selon le moment convenable du jour. Le Pape déclare qu'il a confiance dans la piété des prêtres et religieux, qui maintient leur esprit en union avec Dieu pendant toute la journée, dans l'accomplissement de leur devoir sacerdotal.

Les Ordinaires pourront dispenser leurs sujets de la récitation du bréviaire, ou remplacer cette obligation par une autre, dans des cas particuliers et après avoir bien pesé les motifs.

Les religieux et religieuses ou membres de tous les Instituts, qui récitent une partie seulement de l'Office, ou un "petit office" composé sur le modèle du bréviaire et dûment approuvé, doivent être considérés comme participant à la prière publique de l'Eglise.

Les versions de l'Office en langue vulgaire prévues à l'article 101 de la Constitution, et que doit proposer l'autorité ecclésiastique compétente, doivent être obligatoirement revues et approuvées par le Saint-Siège.

L'Article X prévoit que les pouvoirs attribués par l'article 22, paragraphe 2, de la Constitution aux diverses ASSEMBLEES D'EVEQUES compétentes sur un territoire donné, seront exercés pour le moment par les assemblées dites "nationales".

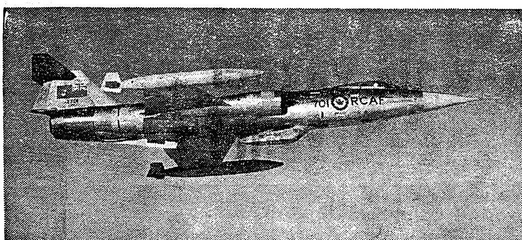
A ces assemblées participent les archevêques, évêques et autres Ordinaires qui sont à la tête d'une circonscription ecclésiastique; les archevêques et évêques coadjuteurs et auxiliaires peuvent y être appelés; les décrets doivent être adoptés au scrutin secret et à la majorité des deux tiers.

L'Article XI rappelle enfin qu'en dehors des modifications ou des mesures anticipées contenues dans ce motu proprio, il faut s'en tenir strictement aux règles formulées à l'article 22, paragraphes 1 et 3, de la Constitution. Le gouvernement de la liturgie dépend uniquement de l'autorité de l'Eglise; il appartient au Siège apostolique et, conformément au droit, à l'évêque: nul autre, même s'il est prêtre, ne peut de son propre chef ajouter, enlever ou changer quoi que ce soit dans la liturgie.

* * *

—Lorsque vous vous trouvez devant deux routes, choisissez toujours la plus rude; c'est celle-là qui est la bonne.

Charles de Foucauld



Ci-dessus, un CF-104 équipé pour un vol de reconnaissance photographique. Quatre appareils à photo sont contenus dans la "gousse" qui se trouve attachée sous le ventre de l'avion, au niveau des ailes.

La raison profonde du Concile: l'Eglise telle que le monde actuel la voit

Pour le monde, écrit le R.P. Louis-M. Régis, o.p., dans une récente livraison de "Communauté chrétienne", l'Eglise a 20 siècles d'existence.

Elle parle une langue morte, le latin; même quand elle parle une langue vivante, elle la parle suivant un style ecclésiastique, en des formules inintelligibles à la plupart des contemporains et en un vocabulaire emprunté au passé, rempli d'équivoques et de confusions pour les temps présents.

Elle semble régie par une autorité monarchique absolue, alors que les monarchies absolues ont cessé d'exister.

Sa hiérarchie est féodale (princes, excellences, seigneurs, etc.), alors que notre monde est démocratique.

Ses clercs, ses religieux et religieuses portent des habits qui, étrangers aux façons actuelles de se vêtir, tiennent plutôt à la caricature.

Sa liturgie est à la fois grandiose et hermétique; grandiose par le faste des cérémonies, hermétique par la langue utilisée, par l'attitude du prêtre, qui célèbre les mystères le dos tourné au peuple, par le caractère inintelligible de la plupart des cérémonies enracinées dans un lointain passé, qui ne signifient plus rien à une mentalité moderne.

Son attitude envers le monde est négative; elle semble condamner le monde, ses plaisirs, ses trouvailles, ses techniques, son esprit, sa littérature, ses révolutions.

Elle soupçonne même ses propres enfants d'être empoisonnés par cette mentalité mondaine et redoute toute nouveauté.

Elle condamne (censure, Saint-Office), elle place et déplace les individus comme s'ils étaient des pions et non des personnes.

Elle est anti-oecuménique et refuse de favoriser le mouvement vers l'unité chrétienne.

MAQUILLAGES MULTIPLES:

Depuis cinquante ans, rien d'officiel n'a été fait pour reprendre contact avec le monde communiste russe; depuis dix ans, rien n'a été fait pour reprendre contact avec le monde communiste chinois.

Le peuple chrétien fidèle semble pharisaïquement attaché à ses pratiques de dévotion mais très peu sensible au seul commandement que le Christ lui ait donné: aime, aime jusqu'au don de ta vie; c'est à cela qu'on reconnaîtra que tu es mon disciple.

Et dans ce peuple dit chrétien, combien prennent au sérieux leur foi, si ce n'est à la naissance, au mariage et à la mort!

Voilà, selon le religieux dominicain, l'image que le monde actuel se fait de l'Eglise catholique.

Le Père Régis convient qu'ainsi aperçue "à travers les maquillages multiples que les siècles lui ont imposés et auxquels elle semble tenir comme à des valeurs essentielles, (l'Eglise) n'a pas grand chose qui puisse la rendre agréable au monde et la lui faire désirer comme mère pleine de jeunesse et de fécondité, capable à la fois de lui donner le bonheur qu'il désire et de chasser le désespoir et la nausée qu'il ressent."

RAISON DU CONCILE:

Or, c'est précisément en réfléchissant aux problèmes du monde et en référant ces problèmes à l'Eglise, que le pape Jean XXIII conçut le concile Vatican II.

Mais pourquoi l'Eglise aurait-elle besoin d'un concile?

C'est parce que Jean XXIII a su adopter le point de vue du monde et voir l'Eglise comme le monde la voit.

Cette vision, dit le Père Régis, a suscité chez lui une telle inquiétude que la pensée la plus inattendue lui est venue à l'esprit: convoquer un concile. Jean XXIII a bien vu que l'Eglise ne présentait plus au monde le visage d'une mère aimante, féconde, source de paix et de joie, mais celui d'une étrangère au milieu du monde du XXe siècle.

L'homme est un être d'habitude, de routines: les choses les plus extraordinaires lui semblent banales lorsqu'il y est habitué.

VISION ROMAINE:

Un Romain est habitué à la cour romaine, aux cérémonies romaines à une langue ecclésiastique très voisine de sa langue maternelle, aux habits, aux titres sonores et pompeux, aux formules diplomatiques dont l'Eglise a gardé seule les secrets et l'usage, et tout cet appareil lui semble faire partie de la structure de l'Eglise.

Le Romain est également habitué à voir les églises fréquentées par les femmes plutôt que par les hommes, le politique et le religieux ou moins entremêlés, les autorités ecclésiastiques apparentées au monde de la richesse plutôt qu'au monde des ouvriers et des pauvres.

Mais celui qui vit dans un autre contexte ne peut s'empêcher d'être étonné sinon scandalisé par autant de phénomènes étrangers à ses habitudes.

INTERROGATIONS DE JEAN XXIII:

Jean XXIII, poursuit le Père Régis, avait justement eu l'occasion de voir Rome de Sofia, d'Athènes, d'Istamboul, de Paris et finalement de Venise.

Ces séjours à l'étranger lui permirent d'acquérir une expérience pastorale diversifiée, obligé qu'il fut par les circonstances particulières de ses postes — Paris mis à part — d'être l'évêque des catholiques latins de Bulgarie, de Grèce et de Turquie.

Son sens pastoral s'étant ainsi développé en pays orthodoxe, il fut amené à prendre une conscience extrêmement aiguë des questions que posent à l'épouse du Christ la division des chrétiens et l'indifférence des non-chrétiens.

Tout un ensemble d'interrogations montaient à l'esprit de Jean XXIII, dit le Père Régis.

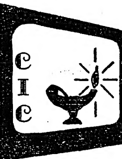
Pourquoi la réunion des chrétiens et l'indifférence des non-chrétiens? Pourquoi cette agressivité, cette haine contre celle qui doit rendre visible sur cette terre l'amour de Dieu pour les hommes, l'amour des hommes pour Dieu et l'amour des hommes entre eux? Cet esprit d'amour devait être terriblement invisible pour qu'il échappe à un si grand nombre d'hommes! -t pourquoi cet esprit d'amour demeurait-il si invisible sur le visage de l'Eglise?

C'est pour trouver réponse à cette question fondamentale que Jean XXIII a suscité le concile dans l'Eglise.

Il a voulu que l'Eglise entière s'interroge elle-même, qu'elle se regarde non plus telle qu'elle apparaît dans un petit coin de terre aux yeux d'un évêque ou d'un cardinal de curie, mais telle qu'elle doit se voir, comme catholique, dans le miroir de l'Evangile, qui sera toujours son seul miroir véridique.

Dans la pensée de Jean XXIII, conclut le Père Régis, et, maintenant, de son successeur, le concile devrait amener l'Eglise, face au monde qui la met en question, à répondre comme le Christ veut qu'elle réponde: Je suis la lumière levée au-dessus des nations pour les conduire au Père de tout amour par le Christ passé dans l'amour, de la mort à la vie.

Cinéma et culture



Films à l'écran

Gypsy

COTE MORALE:
ADULTES AVEC RESERVES

Américain, 1962, 149 min., technirama, technicolor. Comédie musicale par Mervyn LeRoy avec Nathalie Wood, d'après l'autobiographie de Gypsy Rose Lee.

Rose, comédienne elle-même, a décidé que ses deux fillettes, June et Louise, coûte que coûte feront une carrière dans le monde du spectacle. Elle fait une tournée de ville en ville toujours en compagnie de ses filles; mais un jour June la quitte pour épouser un danseur de la troupe. Elle resta donc seule avec la deuxième des filles, Louise, et avec son ami, Herby, qui veut épouser Rose. Dans le même temps, elle reçoit un contrat pour paraître dans un théâtre de New York. Une fois rendue elle réalise qu'il s'agit d'une "strip-tease" — qui lui déplaît totalement. Après mure réflexion, elle offre ce rôle à sa fille, Louise, qui depuis ce temps a connu la célébrité.

Ce film est une étude musicale mais aussi une comédie psychologique, mais au spectateur il ne donne satisfaction ni sur un plan ni sur l'autre.

Appréciation morale: Les effets pénibles d'une mère ambitieuse et dominatrice peuvent être un sujet de réflexion, mais le fait de présenter avec sympathie une carrière répréhensible motive des réserves.

Sword in Stone

COTE MORALE: POUR TOUS

Ce film fut tourné en 1963 et il est basé sur un livre de T.H. White et il est recommandé à cause des éléments sains: il donne une plaisante détente et en même temps possède des qualités éducationnelles.

l'URSS expulse un correspondant de l'agence Reuter

Moscou. — Le ministère des Affaires étrangères d'URSS vient d'inviter M. Peter Johnson, correspondant de l'agence Reuter à Moscou, à quitter l'URSS, annonce l'agence Tass.

Dans un communiqué, le département de la presse au ministère précise que "M. Johnson, malgré plusieurs avertissements, a violé durant son séjour en URSS les règles élémentaires de l'information et a envoyé des nouvelles contenant des calomnies grossières sur la vie des Soviétiques ainsi que sur la politique intérieure et extérieure de l'URSS".

Johnson, qui est directeur du bureau de Moscou de l'agence Reuter, s'est refusé à tout commentaire sur les motifs et les raisons de la mesure d'expulsion.

On croit savoir que Johnson est surtout accusé d'avoir empoisonné "l'atmosphère des relations entre l'URSS et divers pays, dont les Etats africains".

Une offensive antireligieuse en URSS

Des mesures tendant à intensifier la lutte contre "les préjugés religieux" ont été décidées par le Comité central du parti communiste de l'URSS.

Parmi les principales décisions, on signale la création d'un "institut d'athéisme scientifique", des cours obligatoires sur la propagande antireligieuse et l'athéisme scientifique dans les universités et instituts pédagogiques, la production de films de propagande pro-athéiste, la création de "fêtes civiles" pour remplacer les fêtes religieuses traditionnelles, la création de clubs et centres de propagande dans les écoles élémentaires et secondaires.

Ces mesures ont été prises par le Comité central à la suite d'un rapport présenté par M. Léonide Ilyitchev, responsable des questions idéologiques au sein du Parti, qui insistait sur le fait que, sous Staline, l'Eglise avait connu un moment de répit et que la propagande officielle n'avait pas assez lutté en faveur de l'athéisme. Rappelons que M. Ilyitchev a récemment écrit dans la revue doctrinale "Kommounist" que les mesures prises par Staline en 1942-1943 et qui permirent la résurrection du patriarcat de Moscou, étaient contraires à la légalité socialiste.

Certaines des mesures décidées par le Comité central seraient déjà appliquées, en Ukraine notamment, depuis le début de l'année.

D'autre part, au cours d'une réunion de la Commission idéologique du Comité central, le cosmonaute Guerman Titov a déclaré que les cosmonautes soviétiques doivent apporter leur contribution à la lutte antireligieuse.

L'équipe des Bantams Senior, de Saint-Paul, a gagné le tournoi de samedi à St-Paul. (cf. la liste des équipes qui ont joué à ce tournoi. — Noms des jeunes: (g. à d. première rangée) abbé Beaupré, Ronald Borchuck; David Panylyk, Edmond Leroux, Ronald Garwasiuk, Léo Labrie, Jean Joly, Bernard O'Neill, ass. p.; (deuxième rangée) Ronald Wanchuck, Bernard Mailloux, Marcel Fontaine, Marcel Chamberland, Paul Neveu, David Rosichuck, Hubert De Moissac, Terry Ostapiu. (Photo par Rocco, St-Paul))

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

16 février

Concert annuel du club "Alouette junior" de la paroisse St-Joachim, respectueusement dédié aux Oblats, à 8h.15 p.m., dans la salle de l'école Grandin.

23 février

Festival de la Chanson française, organisé par le Cercle Lacombe de l'AEBA à l'Auditorium du Jubilé, à 2h. p.m.

18 avril

Quinzième Cabane à sucre, organisée par le cercle Edmonton de l'ACFA, au Pavillon des ventes, sur le terrain de l'Exposition.

Ecoles séparées . . .

(suite de la page 1)

et du bien-être, mais ne fournit aucune indication sur l'origine des sources de revenus qu'entend se procurer le gouvernement pour les mener à bien.

On proposera des transformations importantes dans le domaine de l'éducation élémentaire et l'enseignement professionnel. On construira, en outre, une école pour les enfants atteints de surdité.

Sur le plan agricole, on cherchera à promouvoir une meilleure utilisation du sol et des approvisionnements nécessaires à l'élevage. On prévoit également une répartition plus équitable des ressources forestières entre les exploitants.

Dans le secteur médical, on prévoit des déboursés de l'ordre de $20 millions, pour accroître de 250 le nombre des lits d'hôpitaux.

La Législature est composée de 36 conservateurs, 13 libéraux, 7 néo-démocrates, et un créditiste.

EN SASKATCHEWAN:

Regina. — Bien que l'économie de la Saskatchewan soit plus saine que jamais, le gros du discours du Trône porte sur des mesures qui visent à accroître l'activité économique, dans le secteur de l'agriculture, de l'industrie et des richesses naturelles.

La législature créera également un comité pour étudier l'opportunité de constituer un poste d'ombudsman, à l'exemple des pays scandinaves. L'ombudsman est un "juge" à qui tous les citoyens peuvent en appeler des injustice dont ils croient avoir été victimes.

On compte 34 néo-démocrates, 21 libéraux à la Législature. La session est sans doute la dernière avant les prochaines élections, qu'on annonce pour le printemps, les néo-démocrates sont au pouvoir depuis vingt ans.

Les mesures législatives prévoient des crédits accrus à l'agriculture, une augmentation des activités de la société d'expansion industrielle de la province, la création d'une commission pour les ressources hydrauliques, le droit d'appel pour les médecins qui se croient lésés dans leurs privilèges hospitaliers, et le contrôle des taux d'intérêts pour les prêts des compagnies de finance.

—Chacun de nos actes a un témoin.

A.-J. Cronin

* * *

—Avoir toujours près de soi Dieu, comme un compagnon à qui l'on se confie.

Guy de Larigaudie

* * *

—Dieu ne s'est laissé sans témoignage dans aucune âme.

Y. de Montcheuil, s.j.

Bourses offertes par l'Université McGill

L'automne dernier, l'Université McGill de Montréal a fondé ce qu'elle appelle "Le Programme d'Etudes sur le Canada français — French Canada Studies Programmes —. Le directeur de ce Programme est le professeur Michael Oliver et le secrétaire, le professeur Laurier Lapierre.

Voici un communiqué qui semble de nature à intéresser les Caandiens français de l'extérieur du Québec, tout autant que ceux du Québec.

Le programme d'études sur le Canada français offre pour l'année académique, 1964-65 deux bourses d'études de $2,000.00 chacune plus les frais d'inscription. Seront éligibles les candidats qui préparent une maitrise ou un doctorat. Il sera exigé que leur thèse porte sur le Canada français: histoire, sciences politique, sociologie, anthropologie, ou littérature. Il est également exigé que les candidats connaissent bien l'anglais et le français. Les candidats pourront employer indifféremment l'anglais ou le français dans leurs travaux.

Les candidatures qui doivent être accompagnées d'un curriculum vitae, d'une ébauche du projet de recherche prévu et des noms de deux personnes pouvant fournir références, doivent être envoyées avant le 15 mars à l'adresse qui suit:
The Executive Secretary,
French Canada Studies Programme,
McGill University,
Montreal, Canada.

Facilité des enfants pour le bilinguisme

St-Boniface. — Après vingt ans d'expérience comme monitrice dans une maternelle, Mme Eugène Ragot se dit convaincue que les enfants peuvent apprendre deux langues sans aucun problème.

—Les enfants jouent dans toutes les langues, dit-elle.

Elle a découvert que les enfants qui entrent à la maternelle à l'âge de trois ans parlent couramment deux langues à l'âge de cinq ans.

Le programme de son école est identique à celui des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Sion, de Montréal. Celles-ci appliquent la théorie du docteur Wilder Penfield selon laquelle tout enfant, entre 4 et 10 ans, peut apprendre au moins trois langues et cela, très facilement.

Festival . . .

(suite de la page 1)

gramme, qui dura environ trois heures, fut un régal artistique. Quatorze écoles y avaient amené plus de 1,200 élèves, tous heureux de chanter, et même de mimer quelques chants de notre folklore français. On a même souhaité que l'un des chants fut télévisé! Et c'est ce que les organisateurs de notre festival de 1964 se sont proposés de faire. Par toute la province, on verra donc la troupe "A Coeur Joie" de l'Académie Assomption nous présenter à la télévision leur chant mimé, Les Trois Tambours.

A notre festival du 23 février prochain, nous espérons que tous les parents viendront de nouveau applaudir les efforts de tous ces jeunes de notre région d'Edmonton. Procurez-vous vos billets dès maintenant; venez tous célébrer la fête annuelle de notre FESTIVAL DE LA CHANSON FRANÇAISE.

Soirée du "Mardi-Gras"

Le "Mardi-Gras" à Edmonton a été un comble de satisfaction. Le maître de cérémonie, Paul Primeau, a conduit la soirée avec art. L'orchestre fut très apprécié. Le souper, organisé par les dames de St-Thomas, était si alléchant que tous se régalèrent en vitesse . . . Minuit, et le carême commençait. Le tout dans une salle des plus spacieuses et confortables qui a fait l'envie de beaucoup de convives qui ne voient pas pourquoi nous n'aurions pas nous aussi notre salle, étant certainement plus nombreux que nos amis Polonais, à qui nous devons toutes nos félicitations ainsi qu'aux organisateurs.

Retour à l'école

Ottawa. — Quelque 60 employés civils des échelons supérieurs retourneront à l'école dans les cadres de deux programmes-pilotes conçus pour accroître le bilinguisme et améliorer la compétence administrative au sein de l'administration fédérale. Selon la Commission du service civil, 32 employés gagnant plus de $11,800 l'an se rendront à Charleton Place le 10 février, une ville située à 30 milles au surouest d'Ottawa pour y entreprendre un cours d'administration publique. Par ailleurs, une trentaine d'autres employés supérieurs iront étudier le français dans une école établie par le gouvernement à Hull. Le premier cours durera 17 semaines, le second, 12 semaines.

Résultat du gouret au carnaval de Saint-Paul

BANTAM:
St-Paul 18 — Blue Quil 0
Elk Point 2 — Glendon 1
Bonnyville 9 — St-Vincent 3

* * *

St-Paul 8 — Végreville 0
Elk Point 3 — Bonnyville 4

* * *

St-Paul 5 — Bonnyville 0

PEE-WEE:
Mallaig 0 — Lafond 15
St-Paul 11 — Grand-Centre 0
Cold Lake 5 — Bonnyville 4

* * *

Lafond 3 — St-Paul 4
St-Paul 10 — Cold Lake 3.

La semaine

Au Canada

Ottawa. — Les premiers ministres de Grande-Bretagne et du Canada, M. Lester Pearson et Sir Alec Douglas-Home, ont des entretiens et abordent les problèmes internationaux, mais prêtent une attention particulière à ceux touchant les pays du Commonwealth, à savoir la Malaisie, la Rhodésie du Sud, l'Afrique orientale et Chypre. Ils discutent de la possibilité de créer une force internationale de police pour surveiller la paix entre les deux communautés antagonistes cypriotes grecque et cypriote turque dans l'île méditéranéenne. Le Canada n'a pas signifié son intention de participer à une telle force, dont la création a été rejetée par le président de Chypre, Mgr Makarios, mais ce dernier serait prêt à accepter une force internationale du Commonwealth ou une autre qui serait placée sous l'autorité des Nations-Unies.

* * *

Ottawa. — A vingt contre un, le Congrès conservateur a juré fidélité à M. John Diefenbaker, l'homme qui a assumé la direction du parti aux heures les plus sombres de son histoire et l'a remis sur le chemin du pouvoir. Ce fut un scrutin ouvert, auquel s'étaient opposés, auparavant, environ un quart du millier des congressistes, indiquant ainsi l'opposition à laquelle le chef du parti devait faire face. D'après les observateurs, si le congrès avait opté pour un scrutin fermé, il est probable que le nombre des adversaires du leadership de M. Diefenbaker aurait été cinq fois plus considérable. S'adressant aux délégués québécois, M. Diefenbaker, élève M. Léon Balcer, ancien ministre des Transports, au rang de premier lieutenant du parti au Québec.

* * *

Québec. — L'Assemblée législative adopte le projet de loi qui vise à créer un ministère de l'Education au Québec. C'est par un vote de 53 contre 26 que le Bill 60 est adopté en troisième lecture, après une discussion qui avait duré moins de deux heures et marquée par une dernière tentative de la part de l'Union nationale, en vue de modifier le projet de loi, qui a été remis à la Chambre haute, qui aura d'ici le 19 de ce mois à l'étudier.

* * *

Montréal. — La Sûreté municipale qui dirige l'enquête sur le vol d'armes à la salle d'exercices des Fusiliers Mont-Royal admet ignorer tout de l'identité des jeunes gens — commandos de fortune — qui ont exécuté cette razzia le 30 janvier.

* * *

Ottawa. — Le ministre de la santé nationale, Mlle Judy Lamarsh, fait savoir qu'elle a discuté de la possibilité d'un voyage de Paul VI au Canada, lors de l'audience privée que Sa Sainteté lui a accordée récemment.

* * *

Ottawa. — Le ministre de la Défense nationale, M. Paul Hellyer, annonce que l'Aviation canadienne fermera prochainement sa base de Grostenquin, dans le nord de la France, et déménagera les deux escadrilles qui y étaient cantonnées aux bases de Deux-Ponts et de Baden-Soellingen, en Allemagne de l'ouest. Le ministre dit qu'il avait fait les arrangements nécessaires avec l'OTAN et les gouvernements français et allemand.

* * *

Montréal. — Six cagoulards s'évadent du Palais de Justice sur la rue Ste-Thérèse et quatre d'entre eux sont repris rapidement, mais les deux autres, Jean-Claude Messier, âgé de 26 ans, et Antonio Facchino, 36 ans, sont toujours en liberté. Leur évasion suscite des critiques à l'Assemblée législative du Québec contre la police.

* * *

Ottawa. — Le coût de la vie se stabilise au Canada. L'indice des prix aux consommateurs se maintenait à 134.2 le premier janvier, soit au même niveau que le mois précédent.

* * *

Calgary — Le parti néo-démocrate de l'Alberta accepte le principe des écoles séparées dans la province et choisit à nouveau M. Neil Reimer, d'Edmonton, qui en est à son deuxième mandat comme chef provincial.

* * *

Winnipeg. — Le premier ministre, M. Duff Roblin, prend position sur l'aide aux écoles paroissiales et annonce que le gouvernement du Manitoba est prêt à établir un système selon lequel les étudiants aux écoles privées ou paroissiales auront droit de partager les services avec ceux des écoles publiques.

Les exportations ont dépassé les importations de $412,600,000

Ottawa. — Les exportations canadiennes ont enregistré une augmentation de 10 p. 100 en 1963 donnant lieu à un surplus commercial de fin d'année évalué à $412,600,000, soit le plus considérable depuis 11 ans.

Le Canada avait connu un surplus de $90,000,000 en 1962 et un autre de $125,000,000 en 1961, mais la période de 1953 à 1960 avait été marquée par une kyrielle de déficits. Le surplus le plus élevé, qui avait été enregistré en 1952, était au montant de $421,000,000.

Les chiffres préliminaires publiés par le Bureau fédéral de la statistique indiquent qu'en plus des ventes de blé au bloc communiste en fin de 1963, la dépréciation du dollar canadien fixé à 92 1-2 cents en mai 1962, est la principale cause de l'amélioration de notre balance commerciale.

Selon le Bureau fédéral de la statistique, la hausse des exportations au chiffre record de $6,980,000 est presque entièrement attribuable à une augmentation du volume réel des expéditions, qui s'est accru de neuf pour cent par rapport à 1962. La moyenne des prix à l'exportation ne s'est élevée que d'un pour cent au cours de la même période.

Le cas a été l'inverse pour les importations. Elles se sont plus élevées qu'au cours du même trimestre en 1962, contrebalançant une hausse correspondante de 14.7 des exportations. Cela, en dépit du fait que l'effet des ventes de blé à l'URSS s'est surtout fait sentir au cours de cette période.

Les importations des Etats-Unis au cours du quatrième trimestre ont été de 14.1 plus élevées que l'année précédente.

Cette hausse est principalement attribuable à des arrivages supérieurs de pièces et de moteurs d'autobus et à une augmentation appréciable des importations de tracteurs et d'équipement agricole, ce dernier facteur étant probablement élevé à un chiffre record de $6,347,700,000, soit une hausse de 4.9 pour cent par rapport à l'année précédente. Mais le Bureau fédéral de la statistique explique que la hausse résulte principalement ici de la hausse des prix à l'importation, dont la moyenne a augmenté d'environ quatre pour cent tandis que le volume physique des importations n'a été que d'un pour cent plus fort qu'en 1962.

Cependant, les évaluations du Bureau fédéral de la statistique pour le quatrième trimestre de 1963 indiquent une importante hausse des importations canadiennes.

Elles ont été de 15.5 pour cent la conséquence de la hausse du revenu agricole dans les Prairies. Les exportations canadiennes ont augmenté de 4.2 pour cent au cours de la même période.

Néanmoins, le commerce canadien avec tous les pays au cours du quatrième semestre a été marqué par un excédent des exportations sur les importations de l'ordre de $176,400,000, soit une augmentation par rapport au chiffre de $164,800,000 du quatrième trimestre de 1962.

Les exportations vers les Etats-Unis ont augmenté graduellement au cours de 1963 pour atteindre le chiffre de $3,913,200,000, soit une amélioration de 4.5 pour cent. Les importations en provenance des Etats-Unis ont pris de la vigueur surtout dans la dernière moitié de l'année, à la fin de laquelle elles étaient de $4,457,000,000.00 soit une hausse de 3.7 pour cent par rapport à 1962.

Entre-temps, le surplus commercial canadien à l'endroit de la Grande-Bretagne a continué de s'élever, atteignant $487,400,000, soit une hausse de $130,500,000 sur le surplus de $356,900,000 enregistré en 1962.

Les exportations canadiennes au Royaume-Uni ont augmenté de 10.3 pour cent à $1,014,900,000. ce qui est le chiffre le plus élevé depuis 1944.

Les importations en provenance de Grande-Bretagne ont continué entretemps de décliner, dégringolant de 6.3 pour cent à $527,500,000. Cette baisse a affecté tous les principaux articles d'importation britannique, à l'exception de la machinerie, des appareils électriques et de la laine.

Le commerce canadien avec le reste du Commonwealth en 1963 a donné lieu à un déficit de $6,800,000 comparativement à un surplus de $17,100,000 en 1962.

Ce revivement est principalement attribuable à une forte augmentation des importations de sucre et de bauxite de ces pays, qui ont donné lieu à une augmentation globale de 27.4 des importations. Celles-ci ont atteint le chiffre de $405,800,000. Les exportations canadiennes dans le sens inverse ont augmenté de 1.89 pour cent à $339,100,000.

Dans nos relations commerciales avec tous les autres pays pris globalement, le surplus commercial canadien a bondi de $270,800,000 en 1962 à $475,700,000. C'est ici que se sont fait sentir les expéditions de blé à l'URSS. Les exportations canadiennes ont augmenté de 22.7 pour cent à $1,652,800,000 cependant que les importations ont grimpé de 9.3 pour cent à $1,177,100,000.

Garde du corps d'Erhard arrêté

Berlin. — Un chef de service appartenant au "groupe spécial de sécurité" du bureau d'enquêtes criminelles de l'Allemagne fédérale a été arrêté. Il est soupçonné d'avoir participé à la liquidation en masse des Juifs au cours de la dernière guerre. Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a dit que Ewald Peters a par conséquent été relevé "provisoirement" de ses fonctions. Le "groupe de sécurité" est responsable notamment de la sécurité du chancelier Ludwig Erhard et d'autres personnalités politiques, ainsi que de la lutte contre la subversion. Peters a accompagné le chancelier Erhard aux Etats-Unis en décembre lors de la visite au président Johnson. Entre temps les corps des trois officiers américains qui ont trouvé la mort quand leur appareil d'entraînement T-39 a été abattu au-dessus de l'Allemagne de l'Est, ont été ramenés à Berlin-Ouest. L'épave du T-39 a également été ramenée à Berlin-Ouest.

Bourses au exilés cubains

Washington. — Environ 2,400 exilés cubains ont reçu cette année des bourses du gouvernement américain pour poursuivre leurs études dans des collèges et des universités des Etats-Unis.

Le département américain de l'éducation précise que ce programme de bourses d'enseignement supérieur aux réfugiés anti-castristes représente cette année une dépense globale de $950,000 pour le gouvernement.

Etude économique

La Fondation économique du Canada vient de publier un livret de 48 pages dans le but de renseigner davantage les Canadiens sur les mystèdes de l'économie. Ce livre est intitulé: "Comment nous vivons au Canada". Il explicite en termes clairs et simples les définitions et les principes à la base de l'économie du pays. Il précise l'évolution des tâches spécialisées, il isole les causes de chômage, souligne ce qu'est l'automation, les droits des inventeurs et analyse les décisions gouvernementales d'ordre économique.

Québec . . .

(suite de la page 1)

ce que les Canadiens français connaissent ce qui se passe chez les jeunes de l'Ouest"? Mais j'ai dit "Non, il faut être très francs, ils ne connaissent rien de ce qui se passe ou à peu près rien de ce qui se passe chez les jeunes de l'Ouest, et pas plus que les jeunes de l'Ouest ne connaissent ce qui se passe chez les jeunes du Québec. Et à cet égard, nous avons manqué d'imagination comme nation. Nous n'avons jamais investi dans la jeune génération pour permettre à cette jeune génération de se connaître. Dans d'autres pays européens, on a pensé à la jeunesse, on lui a permis de voyager, on lui a permis d'organiser des colloques avec des jeunes de nationalités différentes, des jeunes de régions différentes du même pays. Ces choses-là ont été faites et ici, c'est insignifiant ce qui s'est fait à cet égard-là. Les jeunes de ce pays n'ont jamais eu la chance de se connaître et de comprendre. Alors, il ne faut pas s'étonner qu'une fois des adultes, ils vivent chacun dans leur région, sans se préoccuper de l'autre.

—Beaucoup de travail à faire dans ce domaine-là alors.

—Infiniment de travail.

—Merci beaucoup Madame Sauvé.

* * *

—M. Guy Beaugrand-Champagne, vous avez donné tout à l'heure une définition que j'ai trouvé très exacte de ce qu'est ou est sensé être un Canadien français. Pourriez-vous nous la donner pour le profit de nos auditeurs, s'il-vous-plaît?

—C'est une définition à laquelle je suis arrivé, si vous voulez, après avoir été confronté au plan international dans des rencontres professionnelles avec des gens de toutes sortes de pays et puis avoir travaillé à l'étranger et avoir vécu même en France. J'ai constaté que, par exemple, pour les Français, les Canadiens français présentaient un intérêt particulier dans ceci que, ils apportent dans certains domaines une vision qui est nord-américaine. Géographiquement, on est nord-américains et on ne peut pas faire autrement que d'avoir certaines perspectives qui sont nord-américaines. Au plan politique, on est aussi très différents des Français parce qu'on est devenus britanniques, on a un caractère britannique. Ce caractère britannique et le caractère français que nous avons par ailleurs, c'est peut-être ce qui peut être fascinant ou embarrassant pour les Américains et par ailleurs, notre caractère américain et notre caractère britannique nous permettent de communiquer avec les Canadiens de langue anglaise et notre caractère français nous en distingue. Je pense que le fait que nous progressions dans le monde technologique, dans le monde scientifique et dans le monde économique ne fera pas que nous serons plus américains ou plus britanniques. Je pense que nous pouvons garder cette espèce d'équilibre très original à travers le monde qui nous permet même dans des conflits internationaux souvent d'être le trait d'union, l'homme capable de trouver les points de rencontre entre un Britannique, un Français et un Américain qui se disputent.

—Donc, un Canadien français est trois dans un.

—C'est ça.

—Merci beaucoup, M. Beaugrand-Champagne.

Luther King, prix Nobel?

Stockholm. — La candidature du Rév. Martin Luther King, pasteur noir américain, au prix Nobel de la paix a été proposée par huit parlementaires suédois, dans une lettre adressée au comité Nobel du Parlement norvégien conformément aux stipulations concernant l'attribution de ce prix.

Ces parlementaires, qui appartiennent à différents groupes politiques justifient leur proposition en faisant valoir que c'est grâce au Rév. Martin Luther King, que des violences ont pu être évitées lors des manifestations et "défilés" organisés en faveur de l'intégration.